SEPTEMBRE 2018

pour parler profession

LA REVUE DE L'ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO

LA GESTION DE MON ESPACE SCOLAIRE p. 26

retour à l'école

économisez **gagnez du temps** **profitez de la vie** MC

©copyright 2018 venngo inc. tous droits réservés. memberperks[MD] est une marque de commerce déposée de venngo inc. *des conditions s'appliquent. toutes autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. les perks ou les rabais peuvent être différents de ceux présentés, et peuvent être modifiés sans préavis.

memberperks[MD] pour les enseignants de l'Ontario

apprenez comment économiser

soyez connecté

ROGERS

rabais de 30 % sur la ligne principale de certains forfaits partagez tout

TELUS

procurez-vous les plus récents téléphones intelligents à partir de 0 $ et profitez d'un rabais de 30 % sur votre forfait mensuel avec une entente de 2 ans

soyez protégé

the co-operators

un régime d'assurance groupe automobile et habitation à votre image

soyez inspiré

GoodLife FITNESS

tarif préférentiel d'abonnement pour nos membres seulement 399 $ une année complète

explorez

Hertz

des locations quotidiennes et de fin de semaine à petits prix économisez jusqu'à 30 %

CHOICE HOTELS

jusqu'à 20% de réduction et 6 100 hôtels choice dans le monde entier

accédez dès aujourd'hui à votre compte gratuit sur
enseignantsontario.venngo.com

Télécharger dans l'App Store | DISPONIBLE SUR Google Play

venngo

Êtes-vous prêt à prendre votre retraite ?

Voici quelques réflexions et conseils pour vous aider à démarrer...

Socialisez

Quitter le marché du travail signifie laisser une partie de votre cercle social derrière vous. Alors, sortez et restez à l'affût !

Les études démontrent que les retraités socialement actifs ne sont pas seulement plus heureux, ils sont en meilleure santé mentale et physique.[1]

Mettez de l'ordre dans vos finances

Pensez au-delà de l'épargne et des rentes. Les couvertures d'assurance, les avantages relatifs à l'achat ou à la location d'une propriété, l'impôt sur le revenu, le besoin (ou le désir) de travailler à temps partiel... Les bonnes décisions prises aujourd'hui préparent le terrain pour les petites victoires de demain.

184 000 $

est le montant moyen d'épargne personnelle que les Canadiens ont accumulé pour leur retraite.[2]

750 000 $

est le montant moyen qu'ils pensent avoir besoin.

Ce que nos membres pensent de nos ateliers de planification

« Mon mari et moi sommes à la retraite depuis deux semaines et nous aimons cette nouvelle étape dans la vie. Nous apprécions l'information et les conseils que nous recevons par l'intermédiaire de RTO/ERO. »

— Jo-Ann

« ERO/RTO fournit de nombreuses informations financières pour s'assurer que nous sommes en mesure d'accéder aux régimes de retraite offerts par tous les paliers gouvernementaux. L'organisme fournit également de l'aide en ce qui concerne la planification élargie, qu'il s'agisse de budgets quotidiens ou de voyages mémorables. »

— Gordon

« J'ai assisté à quelques séminaires de planification de la retraite d'ERO/RTO avant de prendre ma retraite. Je savais que faire partie de cette organisation était la bonne chose à faire. J'ai dit à tous mes anciens collègues de s'inscrire au moment de prendre leur retraite ! »

— Carolyn

Planifiez !

Épargner en vue de la retraite, ça se prévoit. Il n'est jamais trop tôt pour commencer ou trop tard pour ajuster le tir. ERO/RTO dispose de multiples ressources pour vous aider à planifier.

Seulement **1 Canadien sur 10** a un plan de retraite détaillé.[3]

Inscrivez-vous à un atelier de planification de la retraite GRATUIT près de chez vous.

rto-ero.org/fr/planification-retraite

[1] Parker-Pope, Tara. "Socializing Appears to Delay Memory Problems." The New York Times. June 04, 2008. https://well.blogs.nytimes.com/2008/06/04/ socializing-appears-to-delay-memory-problems/.

[2] "Are RRSPs Still the Way to Go? Many Canadians Aren't Sure and Don't Seek Advice: CIBC Poll." CIBC Media Centre. http://cibc.mediaroom.com/2018-01-25-Are-RRSPs-still-the-way-to-go-Many-Canadians-arent-sure-and-dont-seek-advice-CIBC-poll.

[3] Chevreau, Jonathan. "The magic number for retirement savings is $756,000, according to poll of Canadians." Financial Post. https://business.financialpost.com/personal-finance/the-magic-number-for-retirement-savings-is-756000-according-to-poll-of-canadians

RTO/ERO 50

Depuis 1968 ERO RTO Since 1968

RUBRIQUES

5 **À L'ORDRE**
7 **MOT DE LA PRÉSIDENTE**
9 **MOT DU REGISTRAIRE**
10 **COURRIER DES LECTEURS**
11 **RÉSEAUTAGE**
Sondage : ouvert sur le monde; Votre profession; Votre classe; Outils pratiques

CHRONIQUES

18 **PRATIQUES EXEMPLAIRES**
Le travail de Sylvain Plourde touche plusieurs centaines d'élèves.

22 **ENSEIGNANTS REMARQUABLES**
Steven Sabados se souvient de son enseignante d'art au secondaire.

56 **EXAMEN FINAL**
Rencontre avec François Boileau, commissaire aux services en français de l'Ontario

RESSOURCES

35 **TECHNO LOGIQUE**
Un cadre technologique

36 **CYBERESPACE**
Pour mieux gérer sa classe

37 **LU, VU, ENTENDU**
Otages de la nature / Enseigner, c'est génial! / Gérer efficacement sa classe / Ferdinand F., 81 ans, chenille / Journal d'une nouvelle enseignante / Logico 1 / Les mille visages de notre histoire / Quand on était seuls

AUTORÉGLEMENTATION

41 Protéger l'intérêt du public / Des nouvelles de l'Ordre / Mandat / Réunions du conseil / Étude de cas du comité d'enquête / Audiences

ARTICLES

26 **LA GESTION DE MON ESPACE SCOLAIRE**
Des stratégies pour bien commencer l'année

31 **LA CONDUITE APRÈS LE TRAVAIL**
Le professionnalisme et la vie privée

PHOTO : MATTHEW LITEPLO; ISTOCK

Avez-vous changé
d'adresse électronique?

Pour mettre à jour votre adresse électronique :

1. www.oeeo.ca
2. Cliquez sur **«Membres»**, dans la barre de navigation horizontale, et ouvrez votre dossier (ou inscrivez-vous à la Section réservée aux membres).
3. Cliquez sur **«Profil»** dans le menu de droite.
4. Changez votre adresse électronique.
5. Cliquez sur **«Sauvegarder»** au bas de la page.

Et voilà, le tour est joué!

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario | Fixer la norme pour un enseignement de qualité

Site web de l'Ordre

Inscrivez-vous à la section réservée aux membres de l'Ordre, protégée par un mot de passe.

Il suffit d'aller dans notre site **oeeo.ca** pour vous inscrire d'un clic de souris.

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario | Fixer la norme pour un enseignement de qualité

SEPTEMBRE 2018

pour parler profession

Comité de rédaction
Jean-Luc Bernard, EAO; Tim Gernstein, EAO; Godwin Ifedi; Myreille Loubert, EAO (présidente); Anthony Samchek, EAO (vice-président)

Éditeur
Richard Lewko

Rédacteur en chef
William Powell

Directrice de la rédaction
Kristin Doucet

Version française
Véronique Ponce, responsable de la rédaction; Thomas Brouard/Pierre Ducharme/Julie Fournel, traduction et révision; Lori Hall, coordonnatrice de la production

Rédactrice principale
Leata Lekushoff

Responsable des critiques de livres
Rochelle Pomerance

Collaboratrices/Collaborateurs
Gabrielle Barkany, EAO; Sarah Curtis; Mélissa Dufour; Geneviève Dubé; Luci English; Stephen Ferrie; Brian Jamieson; Pamela Lipson; Eleanor Paul; Michael Salvatori, EAO; Francine Tardif; Stéphanie Tétreault; Nicole van Woudenberg, EAO; Olivia Yu

Distribution
Kerry Walford

Direction artistique, conception et production
Studio 141 Inc. : Dave Curcio (président et directeur de conception); Hannah Browne (directrice artistique adjointe); Jennifer Shaw (responsable de studio); Trevor T. Stewart et Sarah Curtis (collaborateurs)

Cover
Thomas Tolstrup/Getty Images

CCAB BPA WORLDWIDE · Médaille d'argent · Médaille d'or · ABBIES 2018 Award Winner · [C S M E] · vividata

Pour parler profession est la publication trimestrielle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Elle informe ses membres de ses activités et de ses décisions. La revue permet la discussion sur des questions d'intérêt concernant l'enseignement, l'apprentissage, le perfectionnement professionnel et les normes d'exercice.

Le point de vue exprimé dans un article n'engage que son auteur et ne représente pas nécessairement la position officielle de l'Ordre.

Nous vous incitons à reproduire, en tout ou en partie, les articles du présent numéro. Nous vous demandons cependant de bien vouloir indiquer que le texte provient du numéro de septembre 2018 de la revue *Pour parler profession* de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Nous vous invitons à nous écrire et à nous envoyer des articles sur la profession. Nous ne retournons pas les manuscrits non sollicités.

ISSN 1206-8799
Envoi de publications canadiennes – Convention de vente nº 40064343

Veuillez retourner les envois non distribuables au Canada à :
Pour parler profession, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1 **revue@oeeo.ca**.

Abonnement
Les membres de l'Ordre reçoivent automatiquement la revue. Pour vous abonner, voir l'annonce ci-contre.

FSC www.fsc.org — MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C011825

Publicité
Dovetail Communications, tél. : 905-886-6640; téléc. : 905-886-6615; courriel : **psadvertising@dvtail.com**. L'Ordre n'endosse pas les publicités des produits et services figurant dans *Pour parler profession*, y compris les cours de perfectionnement professionnel offerts par les commanditaires.

Impression
Imprimé avec de l'encre végétale sur du papier certifié FSC® par Transcontinental Printing, Owen Sound (Ontario).

Pour parler profession est aussi inscrit au Programme de recyclage «boîtes bleues» financé par l'industrie : Stewardship ONTARIO

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

L'Ordre est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante en Ontario. Toute personne qualifiée pour enseigner dans la province peut en devenir membre; c'est d'ailleurs une exigence pour qui veut conserver l'autorisation d'enseigner.

L'Ordre réglemente la profession enseignante en fixant les normes d'exercice et en agréant les programmes de formation à l'enseignement.

L'Ordre établit les conditions d'entrée dans la profession, fait enquête sur les plaintes déposées contre ses membres et prend les mesures disciplinaires appropriées.

CONSEIL DE L'ORDRE

Présidente
Nicole van Woudenberg, EAO

Vice-président
Tim Gernstein, EAO

Membres
Charles Dimitry Abraham, EAO; Diane Ballantyne, EAO; Paige Bennett, EAO; Jean-Luc Bernard, EAO; Chantal Côté, EAO; Irene Dembek, EAO; Elizabeth Edgar-Webkamigad, EAO; Susan E. Elliott-Johns, EAO; Rebecca Forte, EAO; Melissa Gaffen, EAO; Erin Glen, EAO; John Hamilton, EAO; Marie-Thérèse Hokayem; Godwin Ifedi; Jane Ishibashi; Jacqueline Karsemeyer, EAO; James Knopp; Colleen Landers; Shannon Marcus, EAO; Marlène Marwah; Michelle Miner-Seal; Mary-Anne Mouawad, EAO; Sara Nouini, EAO; Alicia Nunn, EAO; Bill Petrie; Tom Potter; Nicola Powadiuk, EAO; Jonathan Rose; Stéphane Vallée, EAO; Ravi Vethamany, EAO; Ronna Warsh; Stephen Zimmermann, EAO

Registraire et chef de la direction
Michael Salvatori, EAO

Registraire adjoint
Joe Jamieson, EAO

Directrices/Directeurs
Chantal Bélisle, EAO; Enquêtes et audiences
Roch Gallien, EAO; Normes d'exercice et agrément
Richard Lewko; Services généraux et soutien au conseil
Linda Zaks-Walker, EAO; Services aux membres

ABONNEMENT

Quatre numéros par an : 10 $ au Canada ou 20 $ à l'étranger. Pour en savoir plus sur l'abonnement, consultez **oct-oeeo.ca/abonnement**. Le coût de l'abonnement à *Pour parler profession* est inclus dans la cotisation annuelle des membres de l'Ordre. Il leur suffit d'indiquer qu'ils veulent recevoir la revue par la poste ou par courriel à **oct-oeeo.ca/membres** → Communications → Revue.

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ

Nous étions au festival de la fierté gaie (Pride), à Toronto, en juin dernier, pour montrer notre engagement pour l'inclusion et la diversité. De nombreuses personnes se sont arrêtées à notre kiosque pour savoir comment nous réglementons la profession enseignante dans l'intérêt du public.

NOUVEAU CONSEIL

Le 4 juillet 2018 s'est tenue la réunion inaugurale du 8e conseil de l'Ordre. Les membres du nouveau conseil ont élu leur présidente, Nicole van Woudenberg, EAO, et leur vice-président, Tim Gernstein, EAO. En outre, ils ont nommé les membres, présidents et vice-présidents des 14 comités.

VISITES DE L'ÉTRANGER

Des pédagogues de la Chine et de la Corée nous ont rendu visite cet été. Ils sont venus s'informer sur notre mandat, notre processus d'enquête et d'audience, et le Cadre de formation de la profession enseignante. Toute l'année, des délégations de partout dans le monde viennent ainsi en apprendre plus sur l'autoréglementation et notre rôle dans le système d'éducation.

PHOTOS : ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO; DENNI RUSSEL (NOUVEAU CONSEIL DE L'ORDRE)

Commander le **nouvelle** brochure de

ÉCOLE SECONDAIRE

étudiant à **oncat.ca**

Collège? Université? Les deux?

Visitez ONTransfer.ca

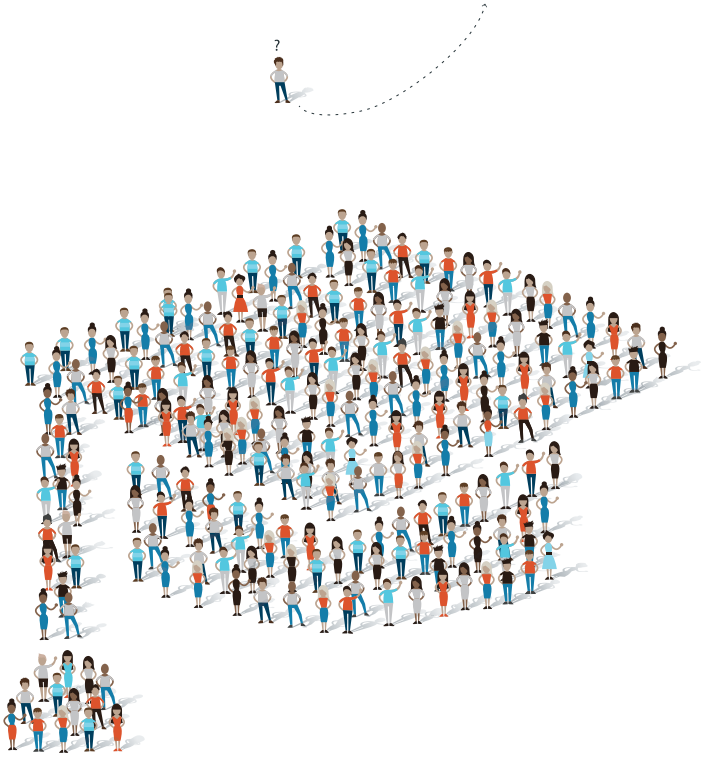

Aidez les étudiants à apprendre à faire reconnaître leurs cours
et programmes parmi les collèges et universités publics de l'Ontario

@ONTransfer

ONTransfer.ca est un service fourni par le Conseil pour l'articulation et le transfert - Ontario (CATON)
et financé par le gouvernement de l'Ontario. This information is also available in English.

ontransfer.ca
par caton

VOIR CLAIREMENT

Le huitième conseil de l'Ordre continue de mettre les élèves en tête des priorités.

DE NICOLE VAN WOUDENBERG, EAO

Mon enseignante de 7e année, Mme Maida, s'étant inquiétée de ma difficulté à voir ce qui était écrit au tableau, m'a envoyée voir un optométriste. C'est là qu'on a réalisé que j'étais myope et que j'avais besoin de lunettes. En grandissant, et alors que je pratiquais des sports plus sérieusement, j'ai souvent porté des verres de contact. On me disait souvent à quel point j'avais l'air différente sans lunettes, peut-être en raison du fait que, dans les années 1990, les grosses montures étaient à la mode.

Même si mon apparence changeait parfois, ma vue, elle, ne changeait pas. Bien sûr, au fil des années, mon ordonnance a changé, mais l'objectif est resté le même : voir clairement.

Il en va de même pour notre travail d'autoréglementation. L'apparence de l'Ordre a peut-être changé au cours des 20 dernières années, mais notre travail fondamental demeure le même. Je tiens à remercier la présidente du 7e conseil, Angela De Palma, EAO, et la vice-présidente, Myreille Loubert, EAO, pour leur travail.

J'ai l'honneur de siéger au 8e conseil en tant que présidente, épaulée par Tim Gernstein, EAO, vice-président, et tous les membres du conseil. Ensemble, nous avons une vision claire : continuer à éviter de dépasser notre mandat en clarifiant ses limites. Notre raison d'être est l'autoréglementation et l'agrément des programmes de formation à l'enseignement, c'est-à-dire établir les normes de la profession enseignante, délivrer les autorisations d'enseigner, enquêter sur les plaintes et imposer des mesures disciplinaires appropriées aux membres qui transgressent les normes.

Bien que les enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario aient voté aux élections pour combler les postes élus, les membres du conseil n'ont pas de circonscription. Ils sont tous ici pour servir l'intérêt du public et, plus particulièrement, l'intérêt des élèves.

Comme l'exige la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*, les enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario versent une cotisation annuelle pour financer ces activités de base. Je vous invite à lire la biographie des membres du conseil à **oct-oeeo.ca/membresduconseil** et à découvrir notre mandat législatif à **oct-oeeo.ca/cequenousfaisons**.

Il est important que nos membres comprennent ce que nous faisons et sachent que nous sommes soumis à des vérifications régulières pour garantir que notre vision demeure claire. ■

Nicole van Woudenberg

PHOTO : MATTHEW PLEXMAN

Dansons Ensemble de l'ÉNB

en classe pour découvrir un monde de possibilités

L'ÉCOLE NATIONALE DE BALLET DU CANADA | Dansons Ensemble

Le programme Dansons Ensemble de l'ÉNB est un moyen stimulant de permettre aux élèves de tous les niveaux scolaires de devenir actifs ensemble. Il s'agit d'une initiative inspirante et irrésistiblement attrayante qui incite les élèves à participer avec enthousiasme.

- Lili Steer, enseignante dans une école publique de Toronto

Dansons Ensemble offre GRATUITEMENT une gamme de ressources bilingues en ligne qui comprend des plans de leçons téléchargeables, des contenus vidéos détaillés et de la musique téléchargeable.

Intégrez à votre classe du contenu pédagogique créé en collaboration avec des artistes autochtones.

Découvrez comment la danse peut améliorer les habiletés de mouvements fondamentales des étudiants, inspirer la créativité tout en améliorant leur bien-être mental et émotionnel.

Vous ne savez pas comment enseigner la danse ou comment l'intégrer dans votre classe? Dansons Ensemble vous fournit tous les outils dont vous avez besoin.

Tout est là : www.nbs-enb.ca/dansons-ensemble/dansons-ensemble-enfants

Partenaire présentateur: Shaw | Donateurs fondateurs: Joan & Jerry Lozinski | Principaux alliés: The William R. and Shirley Beatty Charitable Fund | Alliés nationaux du programme: Scotiabank, Jumpstart Bon départ | Partenaire gouvernemental principal: Ontario

Partenaires nationaux: RWB School, Canada's Royal Winnipeg Ballet | PHE-EPS Canada

---

DÉCOUVREZ LA TOUTE NOUVELLE PLATEFORME

LITTÉRATOUT INTERACTIF

Activités interactives pour la littératie | Livres numériques | Ressources imprimables

Comptes élèves

Activités ludifiées

Attribution d'activités

Suivi de la progression

Utilisation multi-plateformes

Conforme aux attentes du MÉO

SOLDE LA RENTRÉE: www.litteratout.ca

ÉLARGIR LES HORIZONS

Mettre à profit nos compétences et connaissances en enseignement dans des cadres non traditionnels

DE MICHAEL SALVATORI, EAO

On demande souvent aux enseignantes et enseignants d'expliquer leur choix de carrière. Nul doute que les réponses sont très variées. Pour ma part, je crois que l'enseignement m'a choisi.

Étudiant, je travaillais l'été comme moniteur de camp et guide touristique, deux rôles qui m'avaient attiré pour le travail en plein air et les activités créatives. Mais c'est en fin de compte le travail avec les jeunes qui s'est révélé le plus gratifiant. Avant même de finir mon premier baccalauréat, j'avais arrêté mon choix de carrière.

L'enseignement ouvre bien des portes, et les possibilités de perfectionnement professionnel qui nous préparent à emprunter diverses avenues abondent, comme en témoigne notre recommandation professionnelle *Qualifications additionnelles : Approfondir la connaissance professionnelle* (**oeeo.ca/ressources**).

Au-delà des postes de leadership dans les écoles et les conseils scolaires, vous pouvez mettre à profit vos connaissances et compétences au sein d'organisations provinciales ou nationales. Par exemple, certains de nos membres travaillent à l'Ordre comme agents de programme à la division des normes d'exercice et de l'agrément ou comme agents des relations extérieures. À ce propos, je vous invite à consulter la section «Carrières» de notre site web (**oeeo.ca**) et à vous abonner à nos offres d'emploi.

D'après nos recherches, nous savons que quantité d'enseignants ne travaillent pas dans des cadres traditionnels mais à divers endroits, comme des centres d'apprentissage indépendants ou dans des musées offrant des programmes éducatifs, et ce, à temps plein ou à temps partiel.

L'Institute for Performance and Learning offre des programmes de certification, et son congrès annuel explore l'apprentissage et le perfectionnement au sein de divers organismes. À l'une de ces activités, j'ai rencontré des enseignants qui mettent leur expertise au service de projets d'apprentissage et de perfectionnement dans des entreprises du secteur privé.

Bien que la grande majorité des membres de l'Ordre travaillent au sein des conseils scolaires ou des écoles privées ou indépendantes, il nous est possible, en tant qu'enseignants, d'explorer d'autres milieux au fil de notre carrière.

Nos compétences professionnelles contribuent certes à élargir les horizons de nos élèves, mais elles nous permettent aussi d'explorer de nouvelles possibilités qui enrichiront notre vie sur les plans professionnel et personnel. ■

M. Salvatori

PHOTO : MATTHEW PLEXMAN

courrier des lecteurs

Pour parler profession *vous invite à écrire des lettres en réponse aux articles que vous avez lus. Nous nous réservons le droit d'abréger vos textes. Pour être considérée aux fins de publication, une lettre doit comporter le numéro de téléphone de jour de son auteur. Envoyez votre texte à* **revue@oeeo.ca** *ou à Rédaction,* Pour parler profession, *101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1.*

Pas de place pour la concurrence

RÉSEAUTAGE / VOTRE PROFESSION

Mini QUESTIONNAIRE avec Anthony Lacavera

DE LAURA BICKLE

Y A-T-IL PLUS D'UN ENSEIGNANT CHEZ VOUS?

J'aime que deux membres de l'Ordre vivent sous le même toit.

Si vous et votre conjoint ou colocataire préférez recevoir un seul exemplaire par numéro de *Pour parler profession*, dites-le-nous!

J'ai lu «Mini questionnaire» avec Anthony Lacavera (numéro de juin). Du point de vue de M. Lacavera, l'avenir idéal du Canada est terrifiant. Sa vision de la concurrence va totalement à l'encontre du meilleur de la pédagogie, soit la collaboration, le questionnement et la recherche mutuelle de la vérité. Il n'y a tout simplement pas de place pour une concurrence féroce dans les salles de classe d'aujourd'hui. La réussite personnelle n'est pas aussi gratifiante que la réussite de tous – des communautés fondées sur des principes humains et sociaux. C'est ce genre d'histoire à succès qu'on devrait transmettre à l'intérieur comme à l'extérieur des murs de l'école. Nous avons moins besoin d'intelligence artificielle que d'intelligence éthique – une intelligence qui permet de questionner, de réfléchir de façon critique et de remonter la pente en ayant de l'empathie pour les moins chanceux. Ce qui importe le plus, ce n'est pas de savoir comment gagner, mais de savoir comment vivre et, surtout, aimer.

— **Joshua Christopher Weresch, EAO**, suppléant pour l'Hamilton-Wentworth District School Board.

Vos élèves auront bientôt l'âge de voter. Commencez à susciter leur intérêt dès maintenant!

Élections Ontario dispose d'outils d'enseignement gratuits qui vous aideront à transposer le processus démocratique de l'Ontario dans votre salle de classe!

- Téléchargez le matériel gratuit pour aider vos élèves à s'informer sur le Registre ontarien des futurs votants, soit une liste des jeunes âgés de 16 et de 17 ans qui sont déterminés à voter lors des prochaines élections. Aidez-les à ajouter leur nom sur le registre en se servant de l'outil pratique en ligne d'Élections Ontario!
- Téléchargez le matériel éducatif adapté pour les étudiants de 5eme et 10eme année.

Procurez-vous ces ressources de même que d'autres documents à l'adresse suivante : **elections.on.ca/fr**
Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez envoyer un courriel à **outreach@elections.on.ca** ou composer le **1-888-246-3335**

Elections Ontario

réseautage

…pour orienter l'exercice de votre profession

OUVERT SUR LE MONDE

Notre sondage révèle vos 10 principales façons d'encourager vos élèves à devenir des citoyens du monde.

1. DISCUTER D'ACTUALITÉ
2. SOULIGNER LES MANIFESTATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES
3. UTILISER DES CARTES DU MONDE ET DES GLOBES TERRESTRES COMME OUTILS ÉDUCATIFS
4. EXPLORER LES ORIGINES CULTURELLES
5. ENCOURAGER LE BÉNÉVOLAT
6. CONVIER DIVERS INVITÉS À PARLER DE LEURS EXPÉRIENCES
7. PROPOSER DES PROJETS À CARACTÈRE INTERNATIONAL
8. PARTICIPER À DIVERS PROGRAMMES ET ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES
9. TRANSMETTRE DES STATISTIQUES ET DES INFOGRAPHIES INTERNATIONALES
10. TENIR DES DÉBATS SUR DES ENJEUX INTERNATIONAUX

ILLUSTRATION : AMBER DAY/ILLUSTRATION WEB

APPLI DE L'ORDRE pour appareils mobiles

Effectuez des transactions et profitez d'autres services, où que vous soyez, grâce à ce guichet unique au bout des doigts : trouvez un membre ou une QA, réglez votre cotisation ou montrez votre carte EAO. Disponible pour les systèmes d'exploitation iOS et Android. Téléchargez l'appli à **oct-oeeo.ca/appli**.

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

Y A-T-IL PLUS D'UN ENSEIGNANT CHEZ VOUS?

Il arrive que deux membres de l'Ordre vivent sous le même toit.

Si vous et votre conjoint ou colocataire préférez recevoir un seul exemplaire par numéro de *Pour parler profession*, dites-le-nous!

Envoyez votre demande par courriel à **liaison@oeeo.ca**, en précisant :

- le nom des deux membres à la même adresse
- vos numéros de membre
- votre adresse actuelle.

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario | Fixer la norme pour un enseignement de qualité

Mini QUESTIONNAIRE

avec Hilary Inwood

DE LAURA BICKLE

En 2009, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a repensé de fond en comble l'approche de l'éducation écologique avec la publication de *Préparons l'avenir dès aujourd'hui : La Politique d'éducation environnementale pour les écoles de l'Ontario*. Cette approche novatrice montre au personnel enseignant comment intégrer les études environnementales dans tous les programmes-cadres au moyen de points d'accès autres que les sciences. Hilary Inwood (**hilaryinwood.ca**), artiste et chargée de cours à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto (IEPO), se concentre sur l'éducation par l'art écoresponsable. Elle est persuadée qu'il est essentiel de bien outiller les pédagogues pour qu'ils se sentent plus à l'aise avec cette matière. «La littératie environnementale est indispensable, affirme M^me^ Inwood, qui possède des diplômes d'études supérieures en éducation, en histoire de l'art et en éducation artistique. Nous devons trouver des modes de vie durables. L'art écoresponsable encourage les élèves à s'intéresser davantage au monde, à remarquer les défis environnementaux et à devenir des agents de changement positifs.»

Q Qu'est-ce que l'éducation par l'art écoresponsable?

On intègre l'éducation environnementale dans l'enseignement des arts visuels, ce qui permet aux enseignants et aux élèves d'explorer leur environnement par l'art. L'art écoresponsable peut prendre plusieurs formes : murales de la faune locale, cartes d'un ruisseau avoisinant, guides illustrés de plantes et de sculptures indigènes qui aident à protéger les jardins scolaires.

Q Quels en sont les avantages?

Les élèves apprennent à cerner les enjeux environnementaux et à les analyser selon des points de vue différents, y compris ceux de tous les êtres vivants. Ils deviennent des citoyens engagés à la recherche de moyens créatifs d'améliorer la qualité de vie de leur communauté.

Q Parlez-nous de votre travail à l'IEPO.

Je dirige l'initiative sur l'éducation environnementale et le développement durable et j'enseigne le programme de M. Éd. Nos étudiants ont démontré un profond attachement à la cause environnementale. Ils participent à l'organisation de foires écologiques et de congrès sur l'éducation environnementale, et créent des expositions d'art écoresponsable.

Q Parlez-nous de votre recherche.

La recherche qualitative – qui explore la façon de préparer les étudiants et les pédagogues à intégrer l'éducation environnementale dans leur pratique – constitue une partie de mon travail. Ma recherche artistique porte sur l'éducation localisée (qui consiste à créer un lien entre l'apprentissage et le milieu naturel et construit), la cartographie créative et la création de livres animés en relief.

Q Des recommandations?

Certains pensent qu'on ne devrait pas introduire l'art écoresponsable à des novices, mais je ne suis pas d'accord. Commencez à explorer et à poser des questions. Inspirez-vous des œuvres d'Andy Goldsworthy et de Brian Jungen, entre autres, pour découvrir comment utiliser des matériaux naturels ou recyclés. Des programmes tels que Stream of Dreams (**streamofdreams.org**) et Beehive Design Collective (**beehivecollective.org**) sont aussi de bons points de départ.

PHOTO : KAREN SOMERS

EN CHIFFRES

POUR ÊTRE INCOLLABLE EN STATISTIQUES

BILAN ANNUEL

Aperçu du rapport annuel 2017 de l'Ordre

DE STEVE BREARTON

MEMBRES ACTUELS

235 705
membres en règle

5 552
nouveaux membres

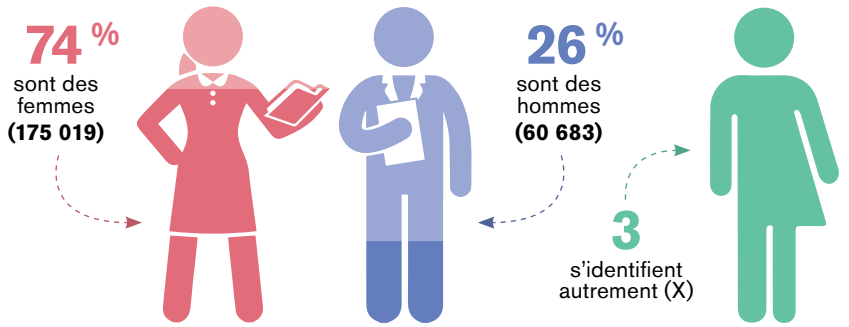

SITUATION D'EMPLOI

Enseignants en première année de carrière et pleinement employés, de 2014 à 2017 :

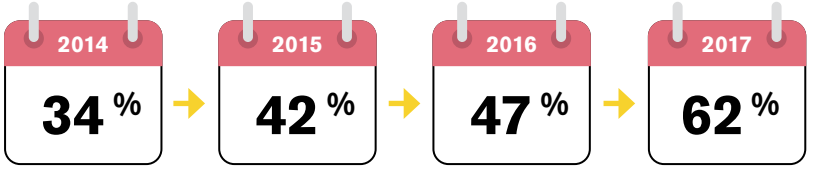

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Endroit où les nouveaux membres ont obtenu leur certification initiale :

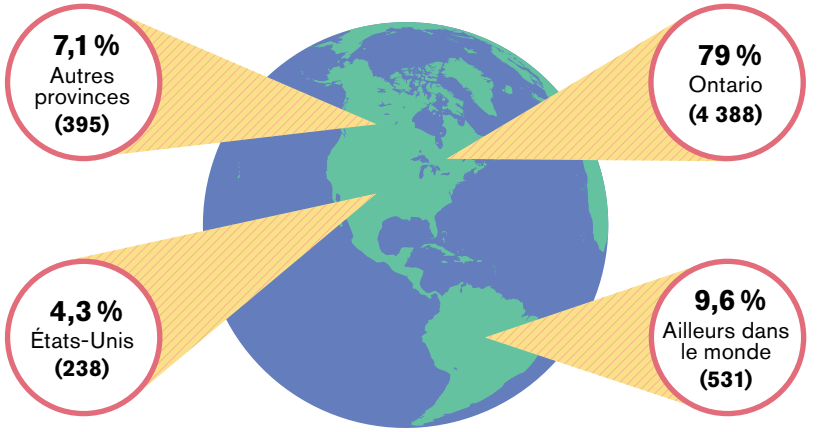

Source : Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Rapport annuel 2017

INFOGRAPHIE : HANNAH BROWNE/STUDIO 141

FOUILLIS DE GAZOUILLIS

Les tendances en éducation dans la twittosphère

Traçons les limites

@TraconsLimites

Une campagne interactive et dynamique qui vise à engager la population dans un dialogue sur la violence à caractère sexuel. #OTLL #WDTL

twitter.com/TraconsLimites — **371*** ABONNÉS

Traçons les limites
@TraconsLimites
Suivre une personne est une façon de la harceler et de l'intimider. t.co/6x8vKb1ZHP

Alloprof

@alloprof

Alloprof engage les élèves et les parents dans la réussite éducative en offrant gratuitement des services d'accompagnement professionnels et stimulants.

twitter.com/alloprof — **6 091*** ABONNÉS

Alloprof
@alloprof
@Alloprof a trouvé pour vous une étude de l'**@ActualitesUQAM** qui révèle que le sentiment de #compétence joue un rôle majeur dans la #réussite #scolaire. Découvrez l'étude complète ici : **bit.ly/UqamArticleÉtude** #éducation

REFAD

@_REFAD

Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada (REFAD)

twitter.com/_REFAD — **3 615*** ABONNÉS

REFAD
@_REFAD
Et si nos élèves devenaient nos enseignants? (Blogue éducO **@CFORP** / **@r_hotte**) **oct-oeeo.ca/tvqz4n**

*au 3 août 2018

DANS LA PRATIQUE

Traditionnellement, dans les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits, le savoir est transmis par les aînés, qui guident les jeunes tout au long de leur cheminement et aident à former leur caractère en partageant des expériences grâce à des récits. On constate un resserrement de ce lien intergénérationnel unique au sein des communautés, notamment en matière d'éducation. Les enseignements transmis englobent notamment les langues autochtones, les récits sur la vie d'autrefois, les expériences dans les pensionnats, ainsi que les arts et l'artisanat traditionnels. Les enseignants de l'Ontario reconnaissent de plus en plus le potentiel éducatif que recèle la visite d'aînés dans leur salle de classe. Dans bon nombre de régions, des organismes tels que l'Association nationale des centres d'amitiés (**nafc.ca/fr**) représentent le point de contact pour ceux qui cherchent à enrichir ainsi l'apprentissage de leurs élèves.

—Colleen Toulouse, EAO
Enjikendaasang Learning Centre
Première Nation Sagamok Anishnawbek (Ontario)

→ Vous avez une bonne idée pour la classe?
Envoyez-la-nous à **revue@oeeo.ca**. Nous la publierons peut-être dans un prochain numéro! Jetez un coup d'œil à nos nouvelles archives «Dans la pratique» à **oct-oeeo.ca/danslapratique**.

Libérer SON POTENTIEL

DE STEFAN DUBOWSKI

Conçu par l'Association ontarienne des troubles d'apprentissage, TA@l'école (**taalecole.ca**) offre des ressources en ligne pour appuyer les élèves ayant des troubles d'apprentissage.

L'onglet «Apprendre sur les TA» est une introduction sur les difficultés cérébrales qui nuisent à l'acquisition, à l'emmagasinage, au rappel ou à l'utilisation de l'information verbale ou non verbale. Vous comprendrez mieux les défis que les élèves doivent surmonter dans différents domaines (lecture, écriture, mathématiques) ainsi que du point de vue comportemental (développement social et émotionnel). La section «Adaptations, attentes modifiées et attentes différentes» donne des conseils pour changer votre pratique de façon à favoriser la réussite de tous les élèves.

Le contenu de l'onglet «Ressources» est classé par sujet (p. ex., anomalies multiples, comportement, technologie, transitions), niveau (maternelle à 12e année), type de ressource (p. ex., articles, avis des experts, balados, vidéos) et preuve d'efficacité (éclairée par la pratique, factuelle et fondée sur des données probantes). Des webinaires portant, notamment, sur le lien entre le stress et les stratégies d'adaptation chez les élèves et sur le dépistage d'enfants à risque de présenter des difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'orthographe sont également offerts.

Une autre section est consacrée à des modules d'apprentissage comportant des leçons de 45 à 60 minutes sur des sujets tels que les stratégies dans l'enseignement des mathématiques, le soutien au bien-être et à la santé mentale des élèves et le recours à la technologie pour favoriser l'apprentissage.

Il est possible de consulter l'intégralité du contenu de TA@l'école sans créer un compte. Si vous choisissez de vous inscrire, vous aurez également accès à la section «Publications et pages favorites» pour cataloguer l'information qui aura retenu votre attention et recevoir des mises à jour par courriel.

ILLUSTRATION : NATHALIE DION/ANNA GOODSON

APPLIS À L'ÉTUDE

de Stefan Dubowski

Busy Water

Pauvre Archie le poisson! Il a été emporté par la chasse d'eau. Vos élèves peuvent-ils l'aider à retourner dans son aquarium? Ce n'est pas une aventure ordinaire : il faut assembler des tuyaux, installer des ailettes et vaporiser de l'eau dans la bonne direction pour aider Archie à retourner chez lui. Il y a de nombreux niveaux, chacun plus complexe et stimulant que le précédent. Et un mode construction permet aux joueurs d'élaborer leurs propres niveaux. Conçu pour les enfants de 6 à 10 ans, Busy Water couvre d'importants aspects du curriculum, dont la résolution de problèmes, essentielle à tous les niveaux.

PLATEFORMES : Apple, Android
SOURCES : Apple App Store (5,49 $), Google Play (3,99 $)
CLASSÉ : 4+, grand public

Digestix

Vos élèves veulent tout apprendre sur le système digestif? Cette appli est pour eux! Les joueurs mettent les diverses parties du corps (dents, estomac, glandes et foie) dans le bon ordre pour transformer la nourriture en énergie. Le jeu aide à comprendre quelles sont les parties du corps qui traitent les différents nutriments (p. ex., glandes salivaires pour les glucides, glandes gastriques pour les protéines) et combien d'énergie elles ont besoin (p. ex., l'estomac doit travailler plus fort pour digérer un steak qu'une pomme). Digestix s'harmonise au programme-cadre de 5e année de l'Ontario, lequel couvre le fonctionnement des organes.

PLATEFORMES : Apple, Android
SOURCES : Apple App Store, Google Play (gratuit)
CLASSÉ : 4+, grand public

Sworkit Kids

Faites-les sauter, courir ou faire la pirouette à leur propre rythme! Les développeurs de l'appli disent que de nombreux enseignants l'utilisent comme outil numérique durant leurs cours d'éducation physique ou pour faire bouger les élèves de 7 à 14 ans pendant la journée. Vous trouverez des programmes qui mettent l'accent sur la force, l'agilité, la souplesse ou l'équilibre. Vous pouvez aussi créer vos propres séances. Comme chaque programme dispose de périodes adaptables de 5 à 30 minutes, vous et vos élèves pouvez trouver la séance d'entraînement qui vous convient, quel que soit le niveau de forme physique.

PLATEFORMES : Apple, Android
SOURCES : Apple App Store, Google Play (gratuit)
CLASSÉ : 4+, grand public

MISEZ sur
mes HABILETÉS!

Octobre est le mois de la sensibilisation aux troubles d'apprentissage.
Aidez à mettre fin à la stigmatisation et misez sur les **HABILETÉS**!

TA @l'école

www.TAaLecole.ca

Vous désirez servir votre profession?

L'Ordre est à la recherche de membres qui occupent ou qui ont occupé les fonctions de direction d'école ou de direction adjointe et qui aimeraient se joindre à une liste d'experts appelés à siéger à des sous-comités d'enquête ou de discipline pour un mandat de trois ans. Vous jouerez un rôle important dans la protection de l'intérêt du public en décidant des enquêtes à mener ou en entendant des audiences portant sur des allégations de faute professionnelle ou d'incompétence. De plus, vous siégerez aux côtés de collègues qui ont déjà eu l'occasion d'œuvrer au sein de comités.

Les personnes retenues recevront la formation nécessaire, y compris l'information pertinente sur les lois, règlements, règlements administratifs et politiques qui s'appliquent à l'Ordre.

Pour poser votre candidature, il suffit de nous envoyer un courriel en indiquant les raisons justifiant votre intérêt pour ce rôle, ainsi que votre numéro de membre, vos disponibilités, votre aptitude rédactionnelle et, le cas échéant, toute expérience dans un rôle juridictionnel (et la formation pertinente), ainsi que votre niveau de bilinguisme.

Si vous voulez faire partie d'un sous-comité d'enquête ou de discipline, veuillez soumettre votre candidature d'ici le 30 septembre 2018 à l'attention de l'agente ou de l'agent du conseil et des comités à liaison@oeeo.ca. Pour en savoir plus, téléphonez au 416-961-8800 (sans frais en Ontario : 1-888-534-2222), poste 685.

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario | Fixer la norme pour un enseignement de qualité

C'est facile d'être vert!

Les membres peuvent désormais choisir de recevoir leur trousse de renouvellement par courriel.

Faites le changement dans la section réservée aux membres à **oct-oeeo.ca/connexion**.

Cette option est disponible seulement :
- si vous n'avez pas encore renouvelé votre inscription à l'Ordre;
- pour les années à venir.

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario | Fixer la norme pour un enseignement de qualité

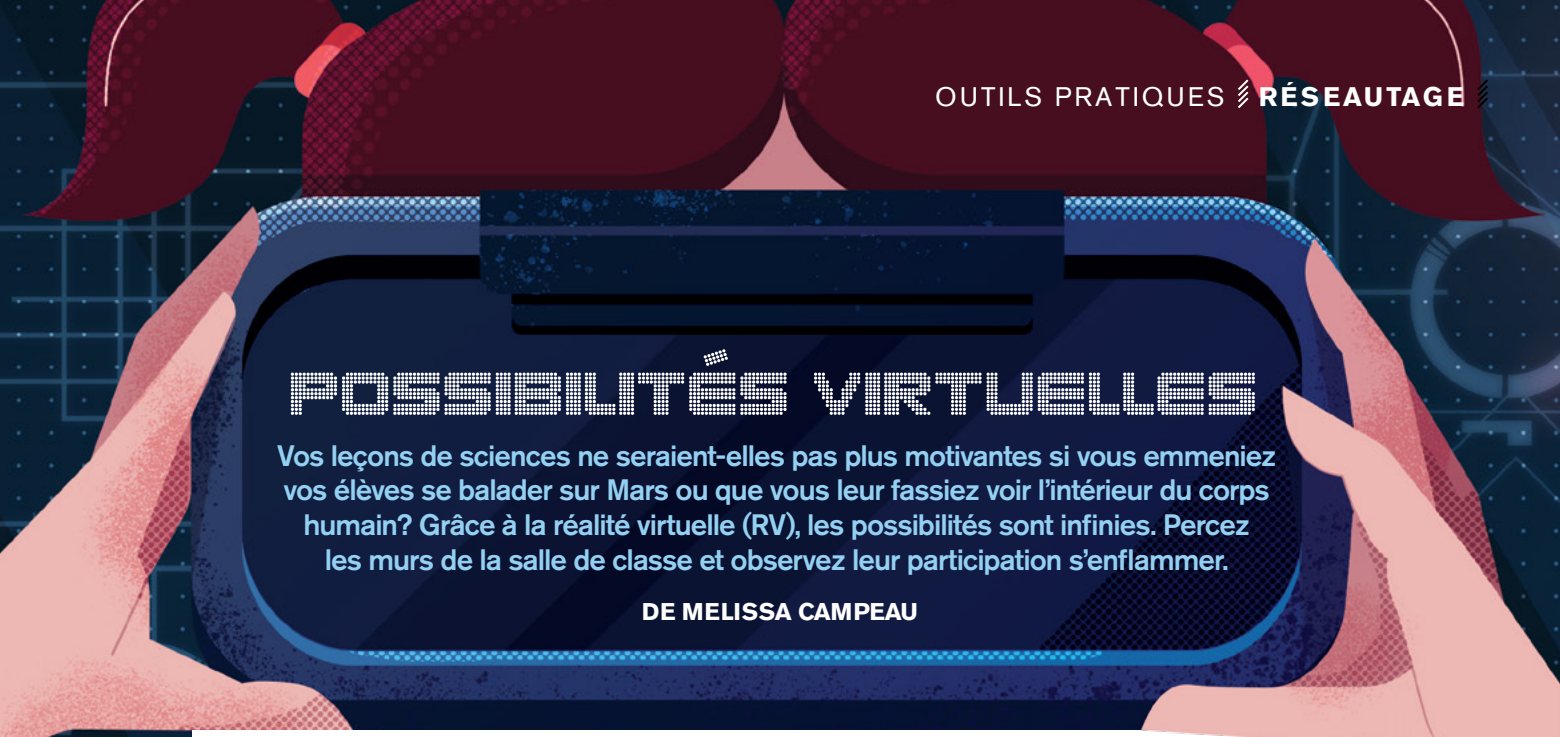

POSSIBILITÉS VIRTUELLES

Vos leçons de sciences ne seraient-elles pas plus motivantes si vous emmeniez vos élèves se balader sur Mars ou que vous leur fassiez voir l'intérieur du corps humain? Grâce à la réalité virtuelle (RV), les possibilités sont infinies. Percez les murs de la salle de classe et observez leur participation s'enflammer.

DE MELISSA CAMPEAU

❶ Google Expeditions *Gratuit!*

Imaginez les élèves parcourir la Grande Barrière de corail ou observer un vétérinaire pratiquer une chirurgie. C'est possible avec Google for Education (**oct-oeeo.ca/EduGoogle**)! Vous pouvez y afficher des plans de leçon fondés sur la réalité virtuelle, en télécharger et même poser des questions!

VISITEZ : oct-oeeo.ca/GoogleExpeditions
UTILISEZ : Google Cardboard (recommandé)

❷ RV Meridian de Sesqui *Gratuit!*

Amusez vos élèves avec six courts métrages : Explorez le pays d'un océan à l'autre (*Horizon: A 360° Journey)*, rencontrez un bénévole qui milite contre l'intimidation à Iqaluit (*Polarman)* et soyez témoin d'une compétition entre des danseurs de hip-hop et de pow-wow (*A Tribe Called Red)*.

VISITEZ : oct-oeeo.ca/Sesqui
UTILISEZ : la plupart des casques de RV

❸ NYT VR *Gratuit!*

Aidez vos élèves à développer plus d'empathie à l'aide de documentaires en RV. Par exemple, permettez-leur de faire l'expérience d'une journée dans la vie d'un enfant réfugié ou d'explorer l'inlandsis de l'Antarctique occidental. Ces vidéos fascinantes sont basées sur des récits de journalistes du *New York Times.*

VISITEZ : oct-oeeo.ca/NYTVR
UTILISEZ : la plupart des casques de RV

❹ ThingLink *Gratuit – 46 $/an*

Les élèves créent leurs propres expériences de RV à l'aide des images à 360 degrés. Ils y ajoutent ensuite texte, son, vidéos et liens. ThingLink offre des images immersives avec contenu intégré déjà prêtes, lesquelles portent sur des sujets allant des vents alizés à la vente de lait au chocolat.

VISITEZ : thinglink.com/edu
UTILISEZ : la plupart des casques de RV

❺ Unimersiv *49 $ US/casque*

RV + animation réaliste = spectre vertigineux de possibilités. Vous voulez que vos élèves fassent l'expérience de la Rome antique? Et pourquoi ne pas les emmener à la Station spatiale internationale ou au cœur du cerveau humain? Choisissez parmi neuf expériences inoubliables.

VISITEZ : unimersiv.com
UTILISEZ : la plupart des casques de RV

❻ Google Tilt Brush *2299 $*

Imaginez la scène : vos élèves utilisent le «pinceau virtuel» pour concevoir la maquette d'une maison et s'y promener tout de suite après. Et si vos apprenants visuels «peignaient» une réaction chimique ou une bataille de la Seconde Guerre mondiale pour ensuite en faire l'expérience?

VISITEZ : tiltbrush.com
UTILISEZ : Oculus, Vive

COMMENCEZ À EXPLORER

Pas de casque? Pas de problème.
Regardez du contenu en RV sur téléphone intelligent, tablette ou ordinateur portable. Sans casque, le contenu est considéré comme immersif.

Petit budget?
Essayez Google Cardboard (20 $) ou un des modèles sans marque ou à fabriquer soi-même pour aussi peu que 3,50 $. Il faut un casque par appareil.

Contenu capturé
Téléchargez une application de contenu de RV sur votre appareil (si vous utilisez un casque) ou visitez un site web qui vous permet de visionner une vidéo immersive.

ILLUSTRATION : MAÏTÉ FRANCHI/FOLIO ART

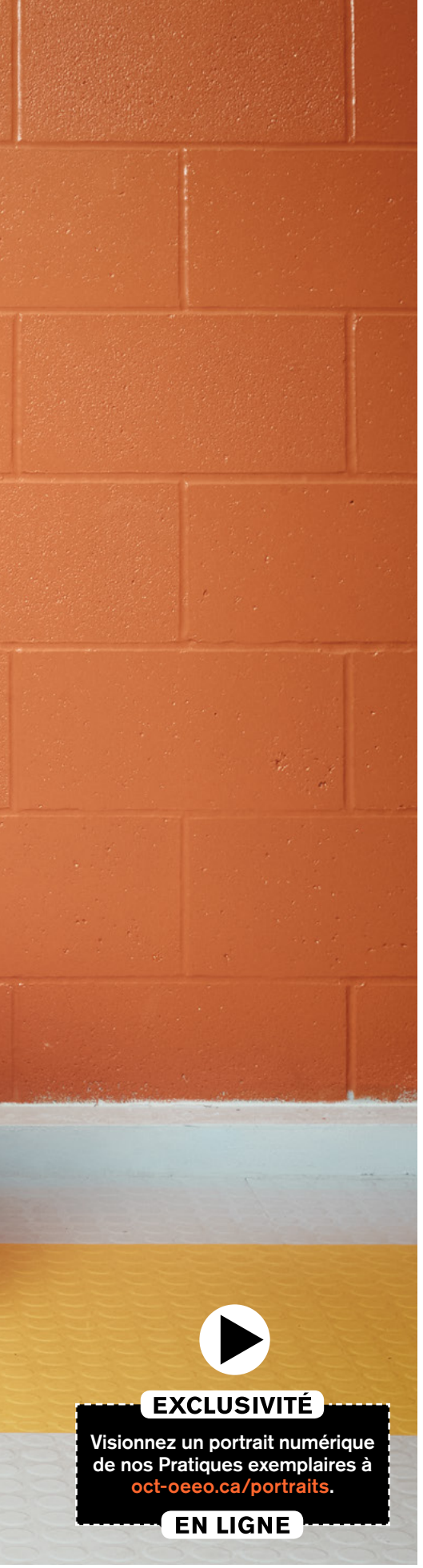

EXCLUSIVITÉ

Visionnez un portrait numérique de nos Pratiques exemplaires à oct-oeeo.ca/portraits.

EN LIGNE

PHOTOS : MATTHEW LITEPLO

UN CHEMIN *bien pavé*

Le travail de Sylvain Plourde, EAO, touche plusieurs centaines d'élèves répartis dans des dizaines d'écoles de la région d'Ottawa. Pourtant, ces élèves ne l'ont jamais vu.

DE PHILIPPE ORFALI

Sylvain Plourde est directeur du Service de soutien à l'apprentissage du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE). Sa refonte de l'aide aux élèves ayant des besoins particuliers a fait ses preuves, et sert même aujourd'hui d'inspiration à plusieurs établissements ontariens.

Quelques secondes à peine suffisent pour saisir toute l'ampleur de la passion qui anime l'enseignant originaire de Fauquier, dans le nord de la province. Près de huit ans après son arrivée en poste, la voix pleine de chaleur, M. Plourde s'anime quand il aborde le sujet des progrès de «ses» élèves. Il parle avec tout autant d'ardeur et d'émotion du travail acharné de la cinquantaine de professionnels qu'il côtoie chaque jour dans le but de s'assurer qu'aucun enfant, quels que soient les défis d'apprentissage qu'il doive relever, n'est laissé à la traîne.

«Quand on peut jumeler à la fois emploi et passion, c'est une bénédiction. Et c'est ce que je fais quotidiennement depuis 2011 avec l'équipe du Service de soutien à l'apprentissage», lance-t-il.

Cette équipe est une véritable unité spéciale d'intervention. Elle est composée d'enseignants, mais aussi de psychologues, d'orthophonistes, d'éducateurs ressources et de conseillers pédagogiques, autant de professionnels chargés de venir en aide aux élèves ayant des anomalies de comportement, de communication, d'ordre intellectuel, d'ordre physique ou multiples.

Comme ailleurs, ce soutien prend la forme de programmes d'éducation de l'enfance en difficulté ou de services personnalisés.

«Nous nous sommes fixé des buts avec le conseil scolaire, et notre système d'intervention a obtenu les résultats escomptés ses dernières années. Avec le bien des élèves en tête, on a réussi à accomplir beaucoup de choses pour améliorer le nombre de réussites, de crédits accumulés et la diplomation», se réjouit-il.

«Quand on peut jumeler à la fois emploi et passion, c'est une bénédiction», dit Sylvain Plourde, EAO.

Le taux d'obtention du diplôme des élèves de 12e année après quatre ans atteint en effet 96 % au CECCE. Ce résultat dépasse largement la cible de 85 % que le ministère de l'Éducation s'est fixé. Le taux de décrochage scolaire avoisine aujourd'hui le 1 %.

Sur une base plus individuelle, les efforts de l'équipe de M. Plourde visent à aider chaque élève à développer une meilleure estime de soi et sa capacité de communiquer, à acquérir un degré d'autonomie accru et à mieux s'intégrer dans l'école, la communauté et la société. Le tout se traduit en une amélioration de la réussite scolaire.

Le leadership de M. Plourde et les résultats obtenus expliquent en bonne partie le fait qu'il ait reçu en 2017 l'un des prix Canada's Outstanding Principals (directeur exceptionnel du Canada) pour son rôle exemplaire au sein de sa communauté scolaire, souligne Ron Canuel, président-directeur général de Partenariat en Éducation qui remet annuellement ces prix. M. Plourde fait ainsi partie des 40 directrices et directeurs d'écoles du Canada, dont 15 en Ontario, à avoir reçu ce prix national.

«Même si les élèves du CECCE obtiennent déjà d'excellents résultats, Sylvain continue de rappeler à son équipe qu'on peut toujours s'améliorer. Il tient au succès des élèves et nous sommes fiers de souligner ses accomplissements.

«Directeur mobilisateur, Sylvain Plourde met l'accent sur le développement des compétences des membres de son équipe, affirme Réjean Sirois, directeur de l'éducation du conseil scolaire.

«Le leadership de M. Plourde est axé sur la réussite des élèves et il fait travailler les experts en équipe, offre de la formation et des outils, mais surtout, il ancre dans l'esprit commun que tout élève en difficulté ou ayant des besoins particuliers doit avoir toutes les chances de réussir.»

Quand ce poste s'est présenté à lui, Sylvain Plourde enseignait alors à temps plein ou presque, et ce, depuis l'obtention d'un baccalauréat en sciences sociales (économie) et de son brevet d'enseignement de l'Université d'Ottawa, en 1985. Il était alors très heureux comme chef de section, enseignant-ressource et enseignant de mathématiques.

Après un passage à la direction adjointe et l'obtention d'une maîtrise en éducation, il avait conclu que le poste de directeur d'école n'était pas pour lui.

«Je n'avais pas cette aspiration-là, même si j'étais déjà très impliqué dans la réussite des élèves et l'enfance en difficulté. Mais quand le poste de directeur du Service de soutien à l'apprentissage est devenu disponible, j'ai décidé de tenter ma chance», dit-il.

Il a été attiré par la possibilité de travailler avec les élèves dans le besoin à l'échelle systémique plutôt qu'individuelle. En étudiant ce qui se faisait en Ontario, ailleurs au pays et dans d'autres pays

industrialisés, il a tiré des leçons qui lui ont permis d'encourager la réussite scolaire de cette clientèle aux besoins énormes.

Cela s'inscrivait également dans le contexte de plus en plus complexe de l'enfance en difficulté.

«À l'époque, quand j'étais en salle de classe, on parlait simplement de difficultés d'apprentissage. Aujourd'hui, on parle de toutes sortes de réalités qui sont différentes et qui, parfois, se juxtaposent : troubles d'apprentissage, enjeux de santé mentale, spectre de l'autisme… Notre défi est de répondre adéquatement à ces nouvelles réalités et de s'y adapter.»

La société a évolué, notre compréhension des différentes difficultés que connaissent ces élèves également, rappelle M. Plourde.

Les chiffres sont éloquents. En 2015-2016, près de 350 000 élèves, ou 17,3 % de tous les élèves de la province recevaient de l'aide des programmes ou des services d'éducation spécialisée, selon les données transmises au Ministère par les conseils scolaires. Parmi ces élèves, environ 40 % ont un ou plusieurs troubles d'apprentissage.

Environ 84 % de tous les élèves (et 86 % au palier secondaire) recevant des services d'éducation spécialisée sont placés dans des classes ordinaires pendant plus de la moitié de la journée d'enseignement.

Pour tenir compte de cette évolution, on a révisé les programmes et les services pour l'enfance en difficulté au cours des dernières années. Ils reposent aujourd'hui sur cinq grands principes : la prévention par l'intervention précoce, l'amélioration continue fondée sur la science et les données fiables, le renforcement du continuum foyer-école-communauté, la recherche de partenariats avec les organismes de la communauté, ainsi que la reddition de comptes annuelle et l'évaluation périodique formelle des programmes et des services.

«Je dis toujours qu'on fournit un service aux écoles, qu'on est là pour accompagner les enseignants, pour offrir de la formation et de l'appui, et pour contribuer à la prise de conscience en ce qui concerne cette réalité. C'est véritablement un travail d'équipe entre tous les intervenants. Les membres de mon équipe sont passionnés. Ils aspirent à apprendre et ils veulent eux aussi faire progresser le système et donc nos élèves», dit M. Plourde.

Depuis quelques années, ce travail d'équipe se transpose à l'échelle de la province. En effet, les conseils scolaires de langue française et leurs spécialistes de l'enfance en difficulté collaborent à l'élaboration de stratégies communes et d'outils spécialisés pour ces élèves francophones. «C'est assez frappant de voir aujourd'hui comment tout le monde, en Ontario français, travaille ensemble au niveau de l'enfance en difficulté. On se rassemble, on s'écrit, on se questionne. C'est très valorisant de voir les retombées de cette prise de conscience et de ces efforts.»

Pour M. Plourde, le fait de quitter la salle de classe – et le contact quotidien avec les enfants – ne s'est toutefois pas fait sans difficulté, il le reconnaît. C'est pourquoi il conseille aux enseignants qui aspirent à gravir des échelons ou à occuper d'autres fonctions de se poser les bonnes questions avant de faire le saut, et ce, quel que soit leur enthousiasme quant à la question des élèves ayant des besoins spéciaux.

«Il est évident qu'au début, c'est difficile, car le lien avec les élèves disparaît immédiatement. Mais j'appuie directement les intervenants qui, eux, sont en salle de classe avec les élèves, et c'est un côté du travail qui est encourageant. Je sens que nous avons, ensemble, un impact plus grand, plus ciblé. Et ce qui est formidable, c'est qu'on voit les effets que notre travail peut avoir sur ces élèves.»

L'heure de la retraite a sonné il y a quelques années déjà pour ce passionné de réussite scolaire. Mais Sylvain Plourde ne s'en formalise pas. Après 33 années d'expérience en éducation de langue française en Ontario, il conserve encore le feu sacré.

«La retraite? Ce n'est pas du tout ma priorité en ce moment. J'ai des projets [liés à] l'enfance en difficulté. Par exemple, je travaille actuellement sur un guide destiné aux parents… Ma retraite, elle viendra en temps opportun!», conclut-il. ■

Cette rubrique met en vedette des enseignantes et enseignants qui ont reçu un prix en enseignement. Ces personnes répondent aux attentes de l'Ordre en incarnant des normes d'exercice professionnel élevées.

Cinq PRINCIPES ESSENTIELS

Sylvain Plourde puise dans sa longue carrière pour donner quelques conseils visant à favoriser le succès scolaire et l'épanouissement personnel des élèves ayant des besoins particuliers.

① **Éprouvez du plaisir.**
Gérer l'apprentissage de tous les élèves est une tâche de plus en plus complexe. Les intervenants scolaires doivent développer et conserver cette soif d'avoir des répercussions positives sur les élèves qui en ont souvent grand besoin.

② **Optez pour des solutions utiles.**
Cerner les points à améliorer est tout un défi, mais trouver des solutions logiques l'est encore davantage! Il faut faire preuve d'ingéniosité pour trouver des solutions réelles aux réalités éducatives qui se présentent sur votre parcours.

③ **Ne perdez pas de vue l'objectif.**
Chaque élève est une histoire en soi. Son apprentissage doit tenir compte de son vécu, de son présent et de son avenir. Les enseignants qui participent activement aux projets éducatifs des élèves finissent souvent par susciter l'espoir.

④ **Collaborez! Collaborez!**
Travailler en étroite collaboration à l'intérieur des différentes communautés d'apprentissage doit être véritablement une priorité. Le travail d'équipe est le pilier du perfectionnement professionnel et de l'amélioration des résultats.

⑤ **Établissez des liens.**
Les lois, règlements, documents ministériels et directives administratives sont incontournables. Il faut non seulement les connaître et les appliquer, mais aussi poser un regard critique constant, et ce, dans un but commun d'amélioration.

PHOTO : KC ARMSTRONG

L'art du succès

Aujourd'hui animateur de télévision, designer et auteur, Steven Sabados se souvient de M^me^ Wallace, l'enseignante qui a su stimuler son esprit créatif et qui lui a montré que la passion artistique peut mener à une belle carrière.

DE BILL HARRIS

Dans la famille de Steven Sabados, on valorisait la créativité. Or, si ses parents encourageaient les élans d'imagination de leur fils (toujours en train de fabriquer ou de peindre quelque chose), l'expression artistique n'était pas à leurs yeux un choix de carrière viable.

«Ma mère aurait voulu faire de moi un électricien, se rappelle M. Sabados. J'ai suivi des cours tout au long du secondaire – d'ailleurs, je pourrais refaire le circuit électrique du chalet, et c'est une bonne chose! Ma mère n'arrêtait pas de me dire : "Tu as besoin d'un métier!"»

Malgré son talent naturel pour le câblage, M. Sabados s'est plutôt orienté vers les arts, en grande partie grâce à Glenda Tennyson (connue alors sous le nom de Glenda Wallace), son enseignante d'art de la 9^e^ à la 12^e^ année à l'A.N. Myer Secondary School, à Niagara Falls, en Ontario.

Près de 40 ans plus tard, M. Sabados s'adonne toujours à la peinture, mais on le reconnaît surtout pour ses talents de décorateur très en vue et pour ses nombreuses émissions à succès telles que *Designer Guys*, *Design Rivals*, *Steven and Chris* et *The Goods*. Or, avant d'entrer dans la salle de classe de M^me^ Tennyson, M. Sabados ne connaissait rien des débouchés qu'offrait le monde artistique.

Férue des beaux-arts, M^me^ Tennyson explique qu'elle avait à la fois le grand plaisir et le mandat de faire découvrir à ses élèves autant de formes d'expression artistique que possible. «J'essayais de leur ouvrir les yeux. Je leur disais toujours que, quel que soit leur choix de carrière, ils allaient devoir s'investir pleinement et en faire une passion. Réussir dans les arts, c'est possible, mais il faut se donner à fond.»

M. Sabados a mis du temps à dessiner son parcours professionnel ou même à pouvoir l'imaginer. De son propre aveu «extrêmement solitaire» et en marge au secondaire, M. Sabados trouve toutefois sa place dans la salle d'arts, qui deviendra son second chez-soi. Avec l'aide de Mme Tennyson, il repousse continuellement les limites de sa créativité.

«Je me souviens d'elle comme d'une enseignante cool et un peu bohème, qui portait des jupes fluides et une tonne de bijoux, dit-il. Elle avait la tête de l'emploi.»

Aujourd'hui retraitée à Vancouver, Mme Tennyson s'esclaffe en entendant cette description : «Merveilleux! Il faut que je dise ça à mon fils. Steven se réjouira d'apprendre que je n'ai pas changé; dans la maison de retraite où je vis, on ne sait trop quoi penser de moi!»

Photo de l'ancienne enseignante d'art de Steven Sabados, Glenda Tennyson (Wallace) à l'A.N. Myer Secondary School, prise cet été à Vancouver.

À l'école, M. Sabados n'avait pas le loisir de puiser son inspiration dans YouTube; il lui fallait faire les choses à tâtons. Or, lorsqu'une idée lui venait à l'esprit, Mme Tennyson était là pour l'encourager à foncer, à ajouter sa touche personnelle, puis à voir grand.

M. Sabados se remémore notamment le jour où lui vint l'idée de faire un corset de plâtre. Mme Tennyson, fidèle à elle-même, l'encouragea à revenir après les cours pour tenter le coup. Il ne lui resta plus qu'à convaincre un copain de se sacrifier pour la cause. Tout allait bien jusqu'à ce que le moule du torse, trop épais, durcisse. Il fallut à M. Sabados plusieurs heures pour libérer son malheureux cobaye.

«L'autre élève était vraiment bon joueur, mais je ne pouvais m'arrêter de rire, se rappelle-t-il. Je ne voulais certainement pas que ce projet se termine par une visite aux urgences.»

«Loin d'être une réussite, mon corset se retrouva néanmoins pendant un bon moment exposé au sein d'une installation réalisée dans le foyer de l'école. J'avais quand même acquis une certaine notoriété, à l'époque.»

Sans nécessairement se douter que M. Sabados allait connaître autant de succès, Mme Tennyson avait tout de même flairé le potentiel de son élève et suivi son cheminement, du programme des beaux-arts au Fanshawe College à sa carrière de designer et d'animateur vedette à la télé.

Si elle convient que M. Sabados était plutôt solitaire, Mme Tennyson se rappelle néanmoins un élève qui, en plus d'être doué pour les arts, pouvait aisément tisser des liens. En fait, elle avait l'habitude de le faire travailler avec un autre élève qui, parce qu'il avait du mal à se concentrer, nuisait au bon déroulement de la classe, car elle savait pertinemment que la gentillesse et l'empathie de M. Sabados auraient un effet salutaire sur lui.

«J'avais parfois l'impression d'être davantage psychologue qu'enseignante, affirme Mme Tennyson. Or, dans une salle d'arts, on a le loisir de parler à tous les élèves parce qu'ils ne sont pas assis sagement en train de faire des maths. Il est important de faire de la salle de classe un endroit accueillant, où les élèves peuvent libérer leur créativité.»

Née au Brésil de parents canadiens (son père était ingénieur électrique à Rio de Janeiro), Mme Tennyson est issue d'un milieu qui, dès son plus jeune âge, a nourri son amour de l'art et l'a encouragée à s'ouvrir sur le monde.

Atteinte de polio, Mme Tennyson dut subir neuf opérations qui la forcèrent à s'absenter de l'école pendant de longues périodes. Pour lui permettre de se rattraper, ses parents l'inscrivirent à Branksome Hall, un pensionnat à Toronto.

Après un bref passage au Stephens College dans le Missouri, Mme Tennyson passe à l'Université de Syracuse, dans le nord de l'État de New York, où elle décroche un baccalauréat en beaux-arts avec spécialisation en design. «À l'époque, les universités canadiennes exigeaient des cours d'histoire de l'art. Or, ce qui m'intéressait, c'était le design et la pratique.»

À son retour des États-Unis, Mme Tennyson s'installe chez ses parents à Toronto où ils venaient de redéménager, et elle suit un programme de formation à l'enseignement. Elle enseigne la 3e année à la Frankland Community School, puis les arts aux élèves de 7e et de 8e année à la Hodgson Middle School, deux écoles du Toronto District School Board. Elle travaille également à titre de guide touristique au Toronto Board of Education Centre, alors fraîchement inauguré, où elle présente les installations artistiques.

PHOTO : HANNAH BROWNE

« Sa salle de classe était pour moi un refuge, un endroit paisible où je pouvais me montrer sous mon vrai jour comme nulle part ailleurs. »

Elle se marie en 1962 et déménage à Welland où elle devient consultante pour les écoles publiques du District School Board of Niagara, un boulot qu'elle adore parce qu'il lui permet d'enseigner la pédagogie de l'art à ses pairs. Or, elle doit démissionner subitement pour une raison typique de l'époque : « En avril 1965, j'ai dû laisser mon poste – non pas prendre un congé, mais démissionner – parce que j'étais enceinte de quatre mois, et ce, même si j'étais mariée, se rappelle-t-elle. Les choses ont bien changé. »

Elle demeure mère au foyer pendant une dizaine d'années avant de reprendre le collier. En 1976, elle devient chef du Département d'arts visuels de l'A.N. Myer Secondary School. « J'y ai enseigné jusqu'en 1990, quand j'ai dû partir pour des raisons de santé, dit-elle. J'adorais enseigner, et ça me manque encore. »

Lorsqu'on a demandé à M. Sabados s'il aimerait transmettre un message à M^me^ Tennyson – ou plutôt M^me^ Wallace, comme il la connaissait à l'époque –, il a répondu : « D'abord et avant tout, je tiens à la remercier de son appui. Sans elle et le programme qu'elle dirigeait, je n'aurais sans doute jamais été exposé à autant de facettes de la création artistique.

« Sa salle de classe était pour moi un refuge, un endroit paisible où je pouvais me montrer sous mon vrai jour comme nulle part ailleurs. Je lui suis très reconnaissant d'avoir vu en moi quelque chose qui l'encouragea à me prendre sous son aile et, du coup, à favoriser mon épanouissement. »

M^me^ Tennyson se dit touchée par ces paroles : « Vous allez me faire pleurer, dit-elle. Mon Dieu, c'est tellement gentil de sa part! »

« J'ai suivi le parcours de Steven, et je suis flattée par cette marque de reconnaissance. C'est un homme formidable et, s'il vient à Vancouver, je serais ravie de le revoir. Passez-lui le message! » ■

Cette rubrique met en vedette des personnalités canadiennes qui rendent hommage aux enseignantes et enseignants qui ont marqué leur vie en incarnant les normes de déontologie de la profession enseignante (empathie, respect, confiance et intégrité).

BRANCHEZ-VOUS À L'ORDRE.

Suivez.
Visitez.
Regardez.
Partagez.

oct-oeeo.ca/tw
oct-oeeo.ca/ig
oct-oeeo.ca/yt
oct-oeeo.ca/li
oct-oeeo.ca/fbfr
oct-oeeo.ca/pifr

OEEO.ca

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
Fixer la norme pour un enseignement de qualité

LA GESTION
DE MON ESPACE SCOLAIRE

Entreprenez l'année du bon pied grâce à ces stratégies qui vous aideront à gérer le comportement des élèves, tout en favorisant l'inclusion et le développement.

DE LISA VAN DE GEYN

Fraîchement diplômée et embauchée à titre de remplaçante à long terme pour enseigner l'éducation physique et la santé quelques jours avant la première semaine d'école en 2016, Angela Corapi, EAO, savait pertinemment que le cours d'éducation physique était le cours préféré de bon nombre d'élèves. Or, elle ne savait pas pour autant comment gérer l'espace scolaire. «Imaginez-vous, dit-elle, une classe de 28 élèves installés à leur pupitre devant leur manuel. Maintenant, enlevez ces manuels et ces pupitres, et remplacez-les par des ballons et un grand gymnase.» M^me^ Corapi, qui enseigne en immersion française à la St. Anthony Catholic Elementary School, à Thornbury (Ontario), a fait tout son possible pour apprendre comment aider ses élèves à se préparer et à se concentrer.

«Tout d'abord, j'ai instauré une routine en limitant le temps passé dans le vestiaire. Les tours de piste commençaient dès l'arrivée dans le gymnase. Les élèves se rassemblaient ensuite en petits groupes et attendaient les consignes, explique-t-elle. D'autre part, je leur ai fait comprendre que, quand ils entendaient mon coup de sifflet, ils devaient m'accorder leur attention. J'avais compris que la routine permettait aux élèves de connaître mes attentes et d'apprécier mes cours.»

La gestion de l'espace scolaire s'appuie sur une certaine expérience pratique permettant de déterminer quelle approche et quelles techniques conviendront aux élèves. Les normes d'exercice de la profession établies par l'Ordre fournissent un aperçu des techniques de gestion de l'espace scolaire, notamment quant à l'engagement des enseignants envers les élèves et les besoins d'apprentissage de ces derniers, et à leur rôle de leader au sein de l'école. Selon Francesca Martínez Hernando, EAO, qui enseigne le français de base ainsi que les sciences et l'art dramatique de la 1^re^ à la 3^e^ année en immersion française à l'Our Lady of Mount Carmel Catholic School, à Amherstview (Ontario), la gestion de l'espace scolaire est l'une des compétences les plus difficiles à acquérir.

«L'enjeu est de créer un milieu qui permet d'optimiser l'apprentissage de tous les élèves, et de valoriser des routines et une culture qui encouragent le positif et la constance en vue de permettre aux élèves éprouvant des difficultés de mettre à profit certaines stratégies au quotidien. C'est la pierre d'assise de notre travail; sans une bonne gestion de classe, c'est le chaos.»

Shayna Goldman, EAO, abonde dans le même sens. Suppléante à Brampton (Ontario) pour le Peel District School Board, M^me^ Goldman ajoute : «La clé consiste à créer un milieu d'apprentissage calme, positif et inclusif, grâce à une relation de respect mutuel.»

La plupart des enseignants estiment que la gestion de l'espace scolaire passe par l'énonciation des attentes dès le début de l'année, la gestion du comportement, l'inclusion et le développement. Les nouveaux membres de la profession qui commencent à assimiler le concept conviennent qu'ils ont beaucoup à apprendre. C'est pourquoi nous avons demandé à des enseignants de la province de nous parler des astuces qu'ils ont trouvées au fil des années pour faciliter la gestion de l'espace scolaire, en espérant qu'elles vous aideront à faire de la nouvelle année scolaire un succès, tant pour vous que pour vos élèves.

Apprenez à les connaître

Apprenez à connaître vos élèves, tant dans la salle de classe qu'au sein de la communauté éducative. Marla Zupan, EAO, enseignante de 2^e^ année à la St. Bonaventure Catholic School

PHOTOS : THOMAS TOLSTRUP/GETTY IMAGES; ISTOCK

CONSEILS D'EXPERTS

C'est votre première année d'enseignement? Suivez ces conseils de pédagogues chevronnés qui vous aideront à partir du bon pied.

Donnez l'exemple. «Les élèves comptent sur vous et ils suivront votre exemple, affirme Angela Corapi, EAO. Inculquez-leur le respect. Cela prendra peut-être du temps, mais les élèves vous écouteront, et ils apprécieront vos enseignements.»

Ne vous offusquez pas. Vos élèves ne sont pas des anges? Ne vous en faites pas. «Si vous faites tout votre possible, les élèves vous rendront la pareille, ajoute M^me^ Corapi. Vous ne brillerez pas de tous vos feux chaque jour, mais quand tout ira bien, vous le savourerez pleinement.»

Aidez les élèves à donner le meilleur d'eux-mêmes. Affichez leur travail dans la salle de classe et partagez leurs apprentissages avec les parents grâce aux vidéos, applis et cyberbulletins, suggère Francesca Martínez Hernando, EAO.

Aidez les élèves à surmonter leurs défis. Tout comme vous, les élèves apportent parfois leurs problèmes avec eux à l'école. «Prenez le temps de les écouter et d'élaborer des stratégies qui les aideront, affirme M^me^ Martínez Hernando. Faites un suivi au fil de la journée pour voir où ils en sont.»

Captez leur intérêt. Trouvez le meilleur moyen de présenter le programme d'études. «Différenciez-vous les élèves en fonction du style d'apprentissage? Leur donnez-vous l'occasion de résoudre des problèmes, de poser des questions et de constater la pertinence de leurs apprentissages? Des élèves intéressés sont des élèves motivés», constate Wendy Terro, EAO.

Faites preuve de souplesse. «Que l'on en soit à son premier jour ou à son dernier, il faut savoir s'adapter. Laissez-vous mener par l'énergie de la classe, indique Donald Kemball, EAO. Il ne faut pas hésiter à faire fi d'un plan de cours qui ne fonctionne pas. Et surtout, n'ayez pas peur d'apprendre de vos élèves.»

à Toronto, se souvient d'un élève qui éprouvait des difficultés en lecture. Sachant qu'il était un avide collectionneur de cartes Yu-Gi-Oh!, elle a mis à profit cet enthousiasme pour enrichir le vocabulaire de l'élève. «Nous avons ainsi nourri son désir d'apprendre et d'intégrer de nouveaux mots à son vocabulaire», explique-t-elle.

Selon Wendy Terro, EAO, directrice à la Dixon Grove Junior Middle School à Toronto, il faut tisser des liens tôt avec ses élèves. «Que l'on arrive en septembre ou en milieu d'année, il faut d'emblée créer une communauté solide dans la salle de classe, affirme-t-elle. Donnez aux élèves l'occasion de vous parler des différents aspects de leur vie et trouvez leurs forces et leurs champs d'intérêt. Une fois qu'ils savent que vous vous souciez d'eux, ils seront plus motivés à prendre des risques dans leur apprentissage et ils auront un sentiment d'appartenance dans la salle de classe et l'école.»

Donald Kemball, EAO, enseignant de la 7^e^ et 8^e^ année à la Fred Varley Public School à Markham (Ontario), ajoute que la communication à l'extérieur de la salle de classe est également cruciale. «Devenez entraîneur de sport, fondez un club ou jouez avec eux pendant la récréation. Il est non seulement possible, mais aussi important de montrer aux élèves que l'on est humain, et ce, sans perdre de vue les normes professionnelles.»

Faites du sur mesure

Il y a deux ans, M. Kemball avait un élève particulièrement anxieux dans sa classe. Il présentait un taux d'absentéisme élevé et manifestait son stress en perturbant le groupe. En prenant le temps de mieux connaître l'élève, l'enseignant a compris qu'il s'intéressait à un jeu vidéo. «C'est ce qui m'a permis de le ramener sur la bonne voie, se rappelle M. Kemball. Dans nos travaux de recherche, il étudiait le jeu et ses adeptes. En géométrie à trois dimensions, il construisait des mondes et des niveaux, puis les réduisait à leur plus simple expression grâce à la géométrie des transformations.» En adaptant sa façon d'enseigner, l'enseignant a pu freiner les comportements perturbateurs de son élève et resserrer les liens avec lui.

Projetez une image

Les suppléantes et suppléants qui mettent pour la première fois les pieds dans une salle de classe ont souvent l'impression d'avoir été jetés aux loups. Amber Lockwood, EAO, se prémunit contre ce malaise en déterminant à l'avance comment elle désire que les élèves la perçoivent. «Le fait d'avoir une idée précise en tête, tout en laissant une certaine place à l'improvisation, représente une bouée de secours quand les choses tournent mal», précise l'enseignante suppléante pour le Limestone District School Board.

Demandez de l'aide

Vous demandez à vos élèves de le faire, alors pourquoi ne pas suivre vous-même vos conseils? Lorsqu'elle arrive dans une nouvelle école, M^me^ Lockwood étudie la routine et les procédures (alarmes codées, exercices d'incendie, urgences médicales) et lit les notes du personnel sur les élèves de sa classe. En cas de doute, elle pose des questions. «Il ne faut jamais avoir peur de demander, dit-elle. Si l'on ne maîtrise pas la classe, pourquoi ne pas appeler sa collègue de la classe voisine? Sollicitez des conseils auprès de ceux qui connaissent mieux les élèves que vous. Vous démontrez du coup une volonté d'apprendre et de mûrir en tant que pédagogue.» Wendy Terro estime aussi qu'il est bon de se manifester en cas de pépin : «L'école est remplie de gens qui se feront un plaisir d'aider.»

Faites preuve de créativité

Certains élèves vivent mal les transitions. Harry Nowell, EAO, enseignant aux cycles primaire-moyen à la Vincent Massey Public School à Ottawa, a trouvé une approche qui fonctionne bien : «J'ai un tambour dans la classe. En plus de piquer la curiosité des élèves, le tambour signale les transitions et capte l'attention des élèves qui mettent plus de temps à revenir après la récréation, explique-t-il. Je tambourine, puis je donne aux élèves quelques secondes pour m'imiter en tapant des mains sur le rythme. Je reprends, puis j'utilise la gestuelle pour communiquer et donner du renforcement positif. Les élèves saisissent vite le concept, et ils aiment participer.»

PHOTO : iSTOCK

PHOTO : iSTOCK

Selon M. Nowell, le tambour crée un lien avec les nouveaux élèves et établit une routine pour ceux qui sont dans le coup. «Je valorise également l'engagement et les bons comportements en laissant les élèves créer leur propre rythme de transition. Ils savent que je récompense les comportements positifs et aiment que je leur donne l'occasion de jouer du tambour.»

Favorisez la constance

Nous savons que la routine sourit aux jeunes. Francesca Martínez Hernando a adopté dans sa classe une méthode, qu'elle a baptisée «5 au quotidien» : elle divise la classe en groupes de quatre ou cinq élèves qui, au fil de la semaine, font une rotation entre cinq différents pôles (lecture, lecture guidée, lecture autonome, écoute et écriture). Ses élèves en ont pris l'habitude et cela favorise le déroulement de la classe, étant donné que tous savent ce qu'ils ont à faire.

Faites preuve de souplesse

Si l'on ne peut pas toujours éviter les chocs, on peut néanmoins essayer de les absorber. Pourtant, malgré toute la préparation du monde, les choses ne se déroulent pas toujours comme prévu. «Parfois, il faut savoir dire : "On range les livres et on va prendre l'air", affirme Melissa Pépin, EAO, enseignante à l'élémentaire à l'école publique Héritage à North Bay (Ontario). On a toujours le choix : on peut s'entêter à enseigner à des élèves démotivés, ou leur accorder la pause mentale dont ils ont vraisemblablement besoin. Trop souvent, ce qui nous paraît être de prime abord une perte de temps est en fait un gain à long terme.»

Soyez authentique

Il y a quelques années, une ancienne élève a révélé à David Parmer, EAO, que, dans sa classe, ses camarades et elle le respectaient trop pour lui causer des tracas. «Les élèves appréciaient mon authenticité et savaient que je me souciais véritablement de leur bien-être et de leur développement, affirme celui qui enseigne différentes années au Dr. Norman Bethune Collegiate Institute à Toronto. Souriez souvent, montrez votre sens de l'humour et riez avec les élèves, quand l'occasion s'y prête, car leur rire est un reflet de votre succès. Essayez d'établir une culture favorisant l'authenticité au sein de la classe et dites à vos élèves d'être fidèles à eux-mêmes.» ■

LECTURES D'APPOINT

Vous trouverez d'autres stratégies de gestion de l'espace scolaire dans les ressources suivantes :

Creating Positive Behaviour – 1 Tip at a Time de Bruce Hoey

*****_Hold On to Your Kids: Why Parents Need to Matter More Than Peers_ de Gordon Neufeld et Gabor Maté

*****_Principles of Classroom Management, Fourth Canada Edition_ de James Levin, James F. Nolan, James W. Kerr, Anne E. Elliott et Mira Bajovic

*****_How to Differentiate Instruction in Academically Diverse Classrooms_ de Carol Ann Tomlinson

*****_Creating Life-Long Learners: Using Project-Based Management to Teach 21st Century Skills_ de Todd Stanley

* Ressource en anglais disponible à la bibliothèque Margaret-Wilson de l'Ordre, au **oct-oeeo.ca/bibliotheque**.

LA CONDUITE APRÈS LE TRAVAIL

Avoir un sens du professionnalisme en tout temps est le meilleur moyen de s'assurer de la confiance renouvelée en la profession enseignante.

DE STUART FOXMAN

Le devoir d'un enseignant s'arrête-t-il vraiment à la sortie de l'école? Pas totalement.

Prenons l'exemple d'un enseignant agréé de l'Ontario actif sur les médias sociaux, qui publie un billet de blogue contenant des propos discriminatoires. Sur son site web, il utilise aussi un langage homophobe (ou renvoie à des sites qui tiennent de tels propos), par exemple en qualifiant la communauté LGBT de «nouvel ordre social immoral». De plus, cet enseignant a fait des remarques déplacées à une élève, lui disant que les homosexuels nuisent à la société.

À l'Ordre, un sous-comité du comité de discipline a reconnu cet enseignant coupable de faute professionnelle, et son certificat de qualification et d'inscription a été suspendu pendant un mois. De plus, cet enseignant a dû suivre un cours sur le maintien de limites adéquates.

Les fautes professionnelles ne se produisent pas seulement en classe, dans l'école, au conseil scolaire ou dans tout autre lieu où les enseignants travaillent, et c'est parce que la façon dont on perçoit les enseignants et la profession enseignante traverse les murs de l'école et dépasse les activités scolaires et les heures de travail.

«Les enseignants sont des exemples à suivre dans une collectivité, explique Nadine Carpenter, chef des Plaintes et audiences de l'Ordre. Le rôle qu'ils jouent auprès des élèves est prépondérant. Il est essentiel pour eux de respecter des normes élevées en tout temps.»

Faire partie d'une profession tenue en si haute estime constitue un privilège. L'envers de ce privilège, c'est l'obligation de rester à la hauteur.

«La façon dont on perçoit les enseignants et la profession enseignante traverse les murs de l'école et dépasse les activités scolaires et les heures de travail.»

Un rôle particulier

Comme tout le monde, les enseignants ont une vie privée, bien que leur profession soit publique. Cela veut dire qu'ils doivent être conscients de la possibilité que leurs comportements soient examinés.

Ce volet de la profession ne fait pas seulement partie du mandat de l'Ordre, mais c'est une idée qui a des précédents judiciaires. Dans trois arrêts de 1996 et de 1997 (*Ross c. Conseil scolaire du district nº 15 du Nouveau-Brunswick*, R. c. Audet et *Conseil de l'éducation de Toronto [Cité] c. FEEESO, district 15*), la Cour suprême du Canada a reconnu que la conduite après le travail des enseignants, même lorsqu'elle n'est pas directement liée aux élèves, est pertinente à leur aptitude à enseigner.

Si d'autres professions réglementées ont également certaines attentes en matière de professionnalisme, la profession enseignante est perçue comme étant particulièrement importante dans la société. Pourquoi est-ce si différent pour les enseignants? La Cour suprême a souligné le rôle particulier de responsabilité et d'influence qu'ils jouent. Ce rôle est indissociable de grandes attentes. Et le fait de ne pas répondre à ces attentes peut causer des dommages considérables.

«La conduite après le travail porte à conséquence lorsqu'elle ébranle la confiance du public envers un enseignant ou pour la profession en général, soutient Mme Carpenter. Si vous êtes en état d'ébriété la fin de semaine, qu'une bataille s'ensuit et que la police intervient, cela risque d'inquiéter un parent qui vous a confié son enfant. Quand une conduite entache la confiance de la collectivité envers les enseignants qui portent la responsabilité d'élèves, cette conduite peut devenir un cas de faute professionnelle.»

Le Règlement de l'Ordre sur la faute professionnelle reflète les attentes élevées envers les enseignantes et les enseignants. Il contient des clauses mentionnant des comportements précis qui constituent une faute, comme infliger de mauvais traitements à un élève (de plusieurs ordres), ne pas surveiller adéquatement, falsifier des dossiers et exercer la profession dans une situation de conflit d'intérêts.

Cependant, comme le fait remarquer Mme Carpenter, le Règlement contient aussi plusieurs clauses omnibus, qui réfèrent plus généralement au «défaut de respecter les normes de la profession», à un acte «que les membres pourraient raisonnablement juger honteux, déshonorant ou contraire aux devoirs de la profession» et simplement à toute «conduite qui ne sied pas au statut de membre». Le Règlement est rédigé pour couvrir toute une gamme de situations potentielles, pendant et après le travail.

Conscience permanente

Qu'est-ce qui définit une telle inconduite? Les bonnes et les mauvaises conduites ne se résument pas à une simple liste de choses à encourager ou à proscrire. La conduite professionnelle constitue plutôt une responsabilité : en tant que membres d'une profession publique, les enseignants doivent prendre conscience de leur façon d'agir.

Des questions de discipline touchent assurément les enseignants et les élèves à l'extérieur de la classe. Communiquer de façon inappropriée sur les médias sociaux, se conduire de façon déplacée lors d'une sortie et acheter à un élève des articles qu'il a volés en sont des exemples.

Les cas véritables peuvent paraître plus problématiques. La faute professionnelle semble plus évidente, liée à des interactions avec les élèves. Pourtant, les comportements après le travail pour lesquels les membres ont été reconnus coupables de faute professionnelle n'ont pas impliqué des élèves ou même l'école.

Dans une affaire entendue par le comité de discipline de l'Ordre, un membre a fait des avances physiques non désirées à un collègue, y compris durant une sortie sociale en voiture. Le membre était alors en état d'intoxication. Il a reçu une réprimande, son certificat a été suspendu pendant trois mois, et il a dû suivre un cours sur les interactions professionnelles et sur la transgression des limites. Cette conduite se classe dans la catégorie des clauses omnibus mentionnées précédemment.

Autre cas de discipline touchant la conduite après le travail : un membre a été reconnu coupable de voies de fait contre une personne avec laquelle il entretenait une relation personnelle. Le sous-comité du comité de discipline a avancé que ce membre n'avait pas adopté un comportement approprié, qu'il avait sapé la confiance du public envers les enseignants et entaché la réputation de la profession.

Dans une troisième affaire, une enseignante a été arrêtée et accusée de s'être servie d'une carte bancaire sans le consentement de la personne en question. En deux mois, elle avait retiré 1 140 $ de ce compte. Après avoir plaidé coupable à des accusations criminelles reliées à l'incident, l'enseignante fautive a reçu une libération conditionnelle et une période de probation, et l'accusation de fraude a été retirée. Pendant le processus de discipline de l'Ordre, l'enseignante a soutenu que l'incident se situait à la limite inférieure de gravité des fautes professionnelles et qu'il ne touchait les élèves d'aucune façon. Le comité de discipline a déclaré que cette conduite malhonnête justifiait une réprimande et une obligation de suivre un cours sur l'éthique. Le comité a souhaité que la sanction et la publication du nom du membre produisent «un effet dissuasif général sur les membres de la profession en leur rappelant qu'un tel comportement n'est pas toléré».

> «Même si ces situations à l'extérieur du travail ne se concluent pas par une faute professionnelle, il faut tout de même aborder les inquiétudes au sein de la communauté scolaire et les répercussions qui y sont liées.»

Certains diront que les répercussions négatives sur le professionnalisme et la profession sont plus claires lors d'incidents comme celui-là, car ils comprennent un comportement criminel. Une inconduite après le travail n'a pas besoin d'être aussi grave pour être portée à l'attention de l'Ordre. Les zones grises sont nombreuses, ce qui rend le fait d'agir prudemment encore plus important.

Qu'arriverait-il si, par exemple, vous publiiez sur les médias sociaux (même avec des paramètres de confidentialité optimaux) des commentaires désobligeants sur les élèves ou votre école? Et si vous sortiez en public, que vous buviez trop d'alcool et que votre comportement devenait déplacé et perçu comme étant malvenu? Et si les photos risquées que vous avez prises, prévues pour une utilisation privée, étaient rendues publiques?

Cela ne signifie pas que des mesures disciplinaires s'ensuivront forcément. Toutefois, même si ces situations à l'extérieur du travail ne se concluent pas par une faute professionnelle, il faut tout de même aborder les inquiétudes au sein de la communauté scolaire et les répercussions qui y sont liées. Autrement, vous risquez que l'on ait une perception amoindrie de votre professionnalisme.

Une autre affaire qui a aussi souligné la responsabilité et le devoir auxquels sont tenus les enseignants a attiré une certaine attention parce qu'elle portait sur la liberté d'expression.

La conduite du membre dans la salle de classe et ses compétences en enseignement n'étaient pas en cause. Pour certains, cela a même ajouté à la complexité de l'affaire. Entre autres choses, le membre a mis sur pied des organisations prônant que le multiculturalisme est dommageable pour notre société, a participé à des activités organisées par un groupe militant pour la suprématie blanche, a pris la parole lors d'activités réunissant des suprémacistes blancs et s'est présenté à une fête soulignant l'anniversaire d'Adolf Hitler.

ILLUSTRATION : TONWEN JONES/COLAGENE

RECOMMANDATION PROFESSIONNELLE

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario fournit des conseils à ses membres en publiant des recommandations professionnelles. Consultez ces recommandations et plus encore à oct-oeeo.ca/recommandations.

- Utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux
- Faute professionnelle liée aux mauvais traitements d'ordre sexuel et à l'inconduite sexuelle
- Devoir de signaler
- Mieux réagir à l'intimidation entre élèves
- Sécurité dans les milieux d'apprentissage : une responsabilité partagée

Cette affaire fut un test important pour l'Ordre. La liberté d'expression l'emporte-t-elle sur tout? Cela importe-t-il si l'enseignant en question n'étale pas ses opinions (même odieuses) devant ses élèves?

Dans cette décision, le comité de discipline a affirmé que le membre avait le droit de dire ce qu'il voulait, à condition que ces propos demeurent dans les limites prévues par la loi. Le sous-comité a toutefois énoncé que la tenue de ces propos ne lui accordait pas nécessairement le droit d'enseigner.

«Commenter l'immigration et le système des réfugiés au Canada est une chose, a avancé le sous-comité. Mais quand ces commentaires sont formulés lors d'une activité réunissant des racistes et des suprémacistes blancs et qu'il est clair que vous avez la même opinion qu'eux, le message que vous envoyez est très différent.»

Le cas n'est pas de savoir si le membre a le droit d'avoir des opinions politiques peu populaires et de participer à des activités politiques légales, peut-on lire dans la décision. Il s'agit plutôt de savoir si un enseignant qui exprime publiquement des opinions contraires aux valeurs de la profession et du système d'éducation, et qui ont des répercussions négatives sur le système d'éducation, a le droit d'être membre de l'Ordre.

Sans balises claires

En matière de conduite en dehors des heures de travail, il serait plus facile de suivre des balises claires sur ce qui est acceptable, sur ce qui dépasse les limites et sur ce qui fait partie du vaste espace entre les deux. Or, il n'existe pas de liste exhaustive de ce qui est permis, et chaque affaire doit se fonder sur ses circonstances propres. Alors, que doivent faire les enseignants?

Ils doivent principalement prendre le temps de s'arrêter et de réfléchir. Considérer les clauses du Règlement sur la faute professionnelle et la façon dont les termes «honteux», «déshonorant» ou «contraire aux devoirs de la profession» peuvent s'appliquer.

En tout temps, que ce soit au travail ou dans la vie privée, vous comportez-vous comme une personne professionnelle? Est-ce que votre comportement pourrait ternir votre image, celle de la profession ou celle de votre école? Publiez-vous un commentaire ou une photo en ligne que vous seriez mal à l'aise de présenter en classe? Vos collègues ou vos supérieurs considèreraient-ils vos actions professionnelles ou honorables? Et quelle serait l'opinion de la collectivité?

«L'Ordre encourage la réflexion chez les enseignants en ce qui concerne leur conduite», résume M^me^ Carpenter.

Une telle introspection et un jugement éclairé sont incontournables. Certes, vous n'êtes pas toujours au travail, mais quand il est question d'attentes professionnelles, vous êtes un enseignant en tout temps. ■

L'APQ CHAQUE JOUR! =

HEUREUX · ACTIF ET SAINE · PRÊT À APPRENDRE · APPUIE LA SANTÉ MENTALE · RELATIONS POSITIVES

L'APQ chaque jour d'Ophea est une ressource gratuite aidant à la mise en œuvre de l'activité physique quotidienne ; elle comprend des vidéos pour les enseignants et les élèves ainsi qu'une affiche et un guide de discussion téléchargeables.

#APQCHAQUEJOUR

ophea
Écoles saines Communautés saines

Visitez **carrefourpedagogique.ophea.net/APQ**

CADRE TECHNOLOGIQUE

Le Peel District School Board a créé un cadre technologique pour l'éducation de la prochaine génération.

DE STEFAN DUBOWSKI

Lawrence De Maeyer, EAO, Claudine Scuccato, EAO, et Adrian Graham, EAO (Peel District School Board)

DÉFI : Moderniser l'apprentissage afin d'aider les élèves à acquérir les compétences nécessaires pour réussir.

SOLUTION : Créer un cadre à l'échelle du conseil scolaire qui met l'accent sur la technologie et sur l'enseignement novateur.

LEÇONS RETENUES : Nommé Empowering Modern Learners, le cadre incite le personnel enseignant et l'administration à stimuler l'esprit d'innovation, la pensée critique et «l'apprentissage par l'éducation», et ce, avec l'aide de la technologie.

«C'est le fruit d'une consultation poussée entre l'administration, le personnel enseignant, les parents et les élèves du conseil scolaire, explique Lawrence De Maeyer, EAO, surintendant de l'éducation et de l'apprentissage moderne au Peel District School Board. Quand le conseil scolaire a installé un certain nombre de technologies et a fourni un réseau sans fil dans toutes ses écoles il y a quelques années, le comité chargé de ce mandat s'est intéressé aux répercussions d'apprentissage globales de la technologie en éducation.»

Après avoir consulté des experts de même que des lignes directrices comme *Définir les compétences du 21e siècle pour l'Ontario* du ministère de l'Éducation, le conseil scolaire a conclu qu'il devait adopter une nouvelle approche. Il fallait avoir un système pour mieux aider les élèves à penser de façon critique et créative, une plateforme pour l'innovation, et un moyen de placer le travail d'équipe et la citoyenneté mondiale au cœur de l'éducation.

En 2018, le conseil scolaire a réuni ses réflexions dans un document intitulé *Empowering Modern Learners: Inspire, Innovate, Ignite* (en anglais à **oct-oeeo.ca/peelEML**), lequel explique pourquoi le nouveau cadre est nécessaire et comment il influe sur différents volets de la démarche éducative, comme la culture scolaire.

Pour réaliser son objectif, il a créé de nouveaux postes administratifs, dont une direction de l'apprentissage moderne et un surintendant du curriculum et des services à l'appui de l'enseignement. Il a aussi prévu des postes d'enseignants-ressources en apprentissage moderne, lesquels visitent les écoles pour aider leurs collègues à concrétiser cette vision moderne de l'apprentissage.

De plus, le conseil scolaire a conçu un site web où les enseignants s'inspirent en montrant ce qu'ils font en matière d'apprentissage moderne. «Tout comme les élèves, les enseignants doivent s'approprier leur apprentissage», résume Claudine Scuccato, EAO, directrice-coordonnatrice de l'apprentissage moderne.

OBSERVATIONS : Le Peel District School Board a récemment organisé une conférence sur l'apprentissage moderne pour les parents, laquelle a attiré près de 1 400 personnes. «Les parents comprennent vraiment que l'apprentissage est en train de changer, explique Adrian Graham, EAO, surintendant des services de soutien au curriculum et à l'enseignement. Les enseignants bloguent au sujet de leurs expériences en apprentissage moderne et le conseil scolaire lance des modules de formation. Le conseil scolaire formera 257 enseignants titulaires qui pourront, avec l'administration, former à leur tour les collègues de leur école et devenir des sources d'inspiration. ■

La recommandation professionnelle de l'Ordre sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux **(oct-oeeo.ca/mediasociaux)** *vise à orienter votre jugement professionnel pour utiliser la technologie.*

À VOUS DE JOUER!

Étapes :

1) Lire le document *Empowering Modern Learners: Inspire, Innovate, Ignite* à **oct-oeeo.ca/peelEML** (en anglais).
2) Suivre **#Peel21st** sur Twitter pour voir ce que font les enseignants pour stimuler les élèves.
3) Consulter la collectivité : rencontrer enseignants, administrateurs, parents et élèves.
4) Écoutez la baladodiffusion *Empowering Modern Learners,* gratuite dans iTunes, pour connaître les stratégies d'autres pédagogues.

CONSEIL : La technologie occupe une place importante dans le nouveau cadre pédagogique du Peel District School Board, mais elle n'en est pas la pierre angulaire. Le cadre mise avant tout sur l'éducation et utilise la technologie comme outil de soutien.

PHOTOS : MARK ORSZULAK; ARRIÈRE-PLAN : ISTOCK

POUR MIEUX GÉRER LA CLASSE

Quel que soit votre niveau d'expérience, la gestion de classe reste souvent un défi quotidien. Puisez des idées intéressantes dans ces quelques sites et n'oubliez pas d'en faire profiter vos collègues!

DE FRANCIS CHALIFOUR, EAO

DES SAMARES

oct-oeeo.ca/yu6f29

Naviguez dans le dossier sur la gestion de classe de la Commission scolaire des Samares (QC). Cliquez sur Gestion des imprévus et découvrez des démarches d'intervention pour tout gérer, du bavardage au manque de ponctualité à la tricherie. Le lien «Rétablir» vous aidera à remettre les pendules à l'heure.

L'ATELIER

oct-oeeo.ca/zknvf6

En collaboration avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario, le site de l'Atelier est toujours d'actualité quand il s'agit de conseils pour la gestion de classe. Vous y trouverez des vidéos, des documents à imprimer, des guides d'enseignement efficace, et autres ressources conçues pour appuyer le personnel enseignant.

CYBER PROFS

oct-oeeo.ca/zq7zq8

La théorie a toujours sa place, mais il est tout aussi important d'avoir des exemples concrets. Sous «Clips thématiques», cliquez sur Gestion de classe pour découvrir près de 20 petites vidéos sur le sujet (p. ex., l'organisation physique de la classe, les routines au préscolaire, les écarts de conduite, les problèmes de comportement).

L'AEFO

oct-oeeo.ca/zvcn9h

Cette association syndicale a développé des stratégies pour aider à établir un bon climat de classe. Cliquez également sur Enseignement et découvrez une panoplie de ressources toujours pratiques (p. ex., l'enseignement en situation minoritaire en Ontario, le plan annuel de perfectionnement).

TA@L'ÉCOLE

oct-oeeo.ca/w3t58c

La différenciation pédagogique est essentielle dans la pratique. Cette page web fournit des conseils pour enseigner, par exemple, aux élèves qui vivent de grandes frustrations ou qui ont un déficit d'attention. En bas de page, consultez des articles supplémentaires pour améliorer votre pratique.

LE MINISTÈRE

oct-oeeo.ca/nfrc5q

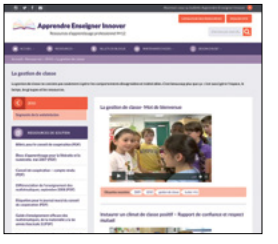

Cliquez sur Segments de la webémission pour aller directement à ce qui vous intéresse le plus. Vous aimerez à coup sûr ces courtes présentations sur les façons d'instaurer un climat de classe positif, et de gérer l'espace, le temps, les groupes et le matériel, dans une salle de classe réelle.

lu, vu, entendu

Petit guide de ressources en enseignement

Pour des ressources en anglais, rendez-vous à **professionallyspeaking.oct.ca**. *Vous pouvez emprunter la plupart des ouvrages en question à la bibliothèque Margaret-Wilson, à l'exception de certaines trousses de classe. Composez le* ***416-961-8800*** *(sans frais en Ontario :* ***1-888-534-2222****), poste* ***689*** *ou envoyez un courriel à* **biblio@oeeo.ca** *pour réserver votre exemplaire.*

DANIEL MARCHILDON : PASSIONS ET PRÉOCCUPATIONS

Quand Daniel Marchildon donne des ateliers d'écriture, il conseille aux élèves de partir de ce qui les dérange – ou les passionne. Il suit, bien sûr, son propre conseil et écrit souvent sur des choses qui le préoccupent.

«Quand j'ai écrit *Les guerriers de l'eau*, en 2011, la question du partage de l'eau dans le monde me préoccupait beaucoup, et ici, dans la région même, on proposait de bâtir un site d'enfouissement de déchets au-dessus d'une nappe phréatique, une des plus pures qu'on puisse trouver dans le monde.»

Et ce qui le passionne? La nature et la spiritualité de la nature. «La religion prend de moins en moins de place dans nos vies. Les enseignements qu'on reçoit des peuples autochtones nous poussent à découvrir une spiritualité, une sérénité dans la nature. J'espère contribuer [par] mon écriture à stimuler la réflexion par rapport à la nécessité de renouer avec cela.»

L'écologie et la spiritualité sont deux thèmes que l'on trouve dans *Otages de la nature*, le dernier titre de cet auteur qui vit toujours dans sa région natale, la Huronie, à 160 km au nord de Toronto.

Il pousse les auteurs en herbe à écrire d'abord et avant tout pour eux-mêmes, pour se faire plaisir, et à aller au bout de ce qu'ils ont à raconter. «C'est la seule façon d'éviter de grandes déceptions. Si on retire un grand plaisir de son travail, c'est une grande réussite. La publication, c'est la cerise sur le gâteau.»

Il conseille aux pédagogues de donner le goût aux élèves d'apprendre en français et d'apprendre la langue et la culture. «Même si cela pose d'énormes défis en milieu minoritaire, c'est une richesse que nous avons que d'autres n'ont pas.» Il donne l'exemple de sa propre région : «En 2019, on va fêter le 40e anniversaire de l'école secondaire Le Caron en Huronie, une école qui a fait couler beaucoup d'encre pendant la crise scolaire de Penetanguishene (**oct-oeeo.ca/bb2x4v**), un évènement d'importance nationale. C'est la preuve que la communauté d'ici, malgré toutes les épreuves qu'elle doit relever, a quand même beaucoup de persévérance.»

Selon Daniel Marchildon, découvrir un auteur franco-ontarien chaque année en participant à l'initiative «Le 25 septembre, j'achète un livre franco-ontarien» est une bonne façon de promouvoir sa culture. Un des 15 titres de Daniel Marchildon?

– Rochelle Pomerance, responsable de cette rubrique

Otages de la nature

DE DANIEL MARCHILDON

Avec son tout nouveau roman, cet auteur franco-ontarien rend hommage aux forces de la nature et offre une belle tribune aux écologistes engagés.

Fleur Monague, d'origine anishnabée, fait escale à Rivière-Ahmic, au nord de l'Ontario, pour chanter à l'occasion d'un spectacle-bénéfice. Mais ce concert est un véritable fiasco, car il arrive à un moment où la cause de l'exploitation forestière divise la communauté.

Fleur et son fils Alex sont pris au centre de cette saga environnementale devenue judiciaire. S'étant liés d'amitié avec Chuck, le dirigeant des opérations forestières, et David Leblanc, propriétaire de la pourvoirie qui a gentiment accepté de les héberger, Fleur et Alex sont coincés entre l'arbre et l'écorce.

L'enjeu dont il est question ici est vulgarisé de façon à bien en faire comprendre les facettes sans entrer dans la lourdeur politique et économique, ce que les élèves de la filière appliquée et précollégiale apprécieront grandement. Les valeurs des Anishnabés, le sentiment d'appartenance à une communauté, l'engagement et l'ouverture à une nouvelle culture sont tous des éléments qui font partie de la trame de fond bien réfléchie du roman de Daniel Marchildon.

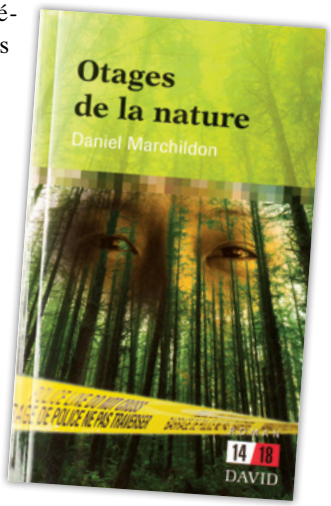

Critique de **Dominique Roy, EAO**, enseignante de français à l'école secondaire catholique Sainte-Marie, Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, New Liskeard, actuellement en prêt de service au CFORP.

Otages de la nature; Les Éditions David; Ottawa (Ontario); 2018; ISBN 978-2-89597-605-9; 162 p.; 14,95 $; 613-695-3339; info@editionsdavid.com; **editionsdavid.com**

Enseigner, c'est génial!

DE LOUIS LAROCHE

Après avoir lu ce manuel didactique, vous ne serez pas surpris d'apprendre que l'auteur, un enseignant montréalais chevronné, a gagné, en 2011, le prix du Premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement. L'auteur, inspiré par Leonardo da Vinci, qui est omniprésent dans sa pratique et ses réflexions quotidiennes, sait communiquer sa curiosité et ses passions.

L'objectif de Louis Laroche est de toujours engager ses élèves dans le plaisir, avec authenticité et en dédramatisant l'erreur, et il a maintes suggestions à cet effet. Par exemple, suggérer à ses élèves d'observer le travail des fourmis, leur demander d'apporter une vieille brosse à dents pour peindre une toile ou les faire s'affronter dans un duel de livres pour convaincre leurs pairs de la meilleure histoire à lire.

Vous trouverez, dans cet ouvrage, des trucs du métier, des conseils de gestion de classe, des ressources et des idées originales. Le tout est facile à suivre et à mettre en œuvre. Les activités proposées occupent 7 des 12 chapitres du livre, et ces chapitres sont liés à 11 fiches explicatives et reproductibles en maths, en écriture, en lecture, en sciences, en histoire, en arts et en géographie. Tout y est : description, année d'études, saison, durée, matériel, procédure, adaptation, conseil, approfondissement et ressources.

Cet ouvrage (adapté au curriculum de l'Ontario pour les élèves de 8 à 12 ans) propose de vous aider à offrir à votre classe des occasions surprenantes d'apprendre hors des sentiers battus.

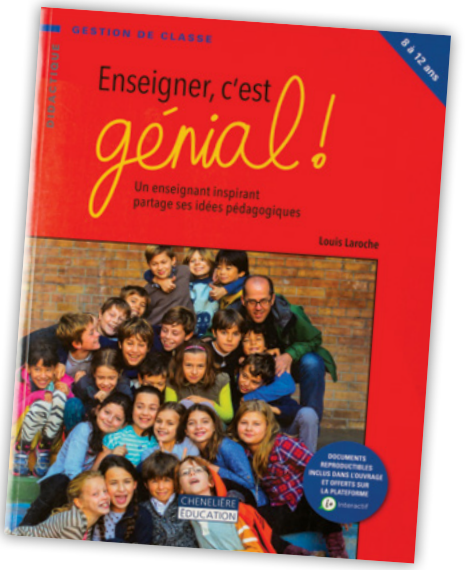

Critique de **Chantal Leclerc, EAO**, directrice d'école (à la retraite), région de l'Outaouais.

Enseigner, c'est génial!; Chenelière Éducation; Montréal; 2017; ISBN 9782765047582; 240 p.; 49,95 $; 514-273-1066; info@cheneliere.ca; **cheneliere.ca**

Gérer efficacement sa classe. Les cinq ingrédients essentiels

DE NANCY GAUDREAU

La gestion de classe ne se limite pas à la prévention et à la gestion des comportements indisciplinés. Elle englobe aussi la gestion des ressources, dont le temps et l'espace, l'établissement d'attentes claires lors de la mise en place de routines et de procédures, le développement de relations sociales positives avec élèves et parents et, enfin, la mise en œuvre de stratégies pour retenir l'attention des élèves et favoriser leur engagement.

L'essai de Nancy Gaudreau puise sa pertinence autant dans la recherche que dans l'expérience. Par exemple, les travaux de John Hattie confirment l'importance de la gestion de classe et de la relation élève-enseignant puisque, parmi les 138 facteurs clés de la réussite scolaire, la première se classe sixième et la seconde occupe la troisième place. Par ailleurs, l'auteure analyse plusieurs stratégies à essayer dans différents contextes pédagogiques, de même que des erreurs à éviter. Où se situe la frontière entre une rétroaction positive efficace et une rétroaction positive peu efficace?

Enfin, cet ouvrage enrichira la pratique de tous les pédagogues, ceux de l'élémentaire et du secondaire, les frais émoulus de l'université et les chevronnés, qui gagneront à effectuer les autotests à la fin des chapitres.

Critique de **Bertrand Ndeffo Ladjape Mba, EAO**, enseignant de français (11e et 12e année) au Collège français de Toronto, Conseil scolaire Viamonde, Toronto.

Gérer efficacement sa classe. Les cinq ingrédients essentiels; Presses de l'Université du Québec; 2017; ISBN 978-2-7605-4531-1; 200 p.; 39 $; 1-800-361-8088; sac@prologue.ca; **prologue.ca**

Ferdinand F., 81 ans, chenille

DE MARIO BRASSARD

Avez-vous déjà eu l'impression que la vie passe trop vite? Auriez-vous voulu pouvoir remodeler votre enfance à votre avantage? Vous sentez-vous parfois spectateur des évènements de votre vie?

Sachez que vous n'êtes pas seul. Ferdinand F., l'antihéros du roman éponyme de Mario Brassard, a vécu une jeunesse des plus difficiles. Enfant unique, élève décrocheur, adolescent vagabond, adulte désengagé, sa vie se conjuguait davantage au conditionnel passé qu'au présent ou au futur de l'indicatif, jusqu'au jour où il a finalement fait mentir son sombre passé et ses nombreux détracteurs grâce à deux vieux amis.

Ce récit historique et philosophique, qui mêle humour et ironie, prendra toute sa pertinence au secondaire, dans les cours d'histoire, de sociologie et de littérature. Il est tout indiqué pour les travaux interdisciplinaires, car il souligne plusieurs évènements qui ont marqué l'histoire du Canada et du monde, de la crise financière de 1929 à la chute du mur de Berlin, en 1989, en passant par le discours du général Charles de Gaulle à Montréal, en 1967. Y sont dépeintes des mutations sociales, comme l'éclosion du mouvement féministe et la crise de confiance entre les gouvernements et les citoyens.

Si vos élèves regrettent ou si vous-même vous regrettez la métamorphose de Gregor ou la déchéance de Joseph K., deux personnages connus de Kafka, la lecture des aventures de Ferdinand F. jettera un baume sur votre ennui.

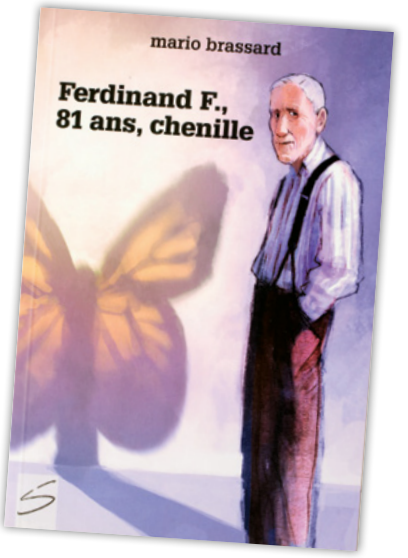

Critique de **Bertrand Ndeffo Ladjape Mba, EAO**, enseignant de français (11e et 12e année) au Collège français de Toronto, Conseil scolaire Viamonde, Toronto.

Ferdinand F., 81 ans, chenille; Soulières Éditeur; Saint-Lambert (Québec); 2018; ISBN 978-2-89607-413-6; 136 p.; 12,95 $; 450-465 2968; **soulieresediteur.com**

Journal d'une nouvelle enseignante. De l'université à la salle de classe

D'ERYKA DESROSIERS

Malgré le titre du livre, il ne s'agit pas d'un journal à proprement parler, mais d'un petit guide pratique fondé sur l'expérience, qui s'adresse à ceux et celles qui commencent à enseigner. L'auteure est une spécialiste en langue seconde qui exerce au Québec depuis cinq ans. Elle nous fait part, avec candeur, de ses désillusions et de tous les défis qu'elle a dû surmonter dans ses premières classes. Au-delà des doutes et des remises en question, ce qui transparaît surtout, c'est sa passion pour ce métier exigeant.

En lisant ce livre, je me suis demandé si, en partageant ainsi sa propre expérience, l'auteure pouvait vraiment éviter aux nouvelles recrues cette confrontation entre la formation à l'université et la réalité de la salle de classe. La démarche est néanmoins intéressante et bien intentionnée, et a l'avantage d'offrir des pistes de réflexion précises. Le discours est direct et honnête, puisque l'auteure dévoile ses remises en question et ses erreurs. Mis à part les différences du contexte éducatif entre nos deux provinces, les enseignants ontariens se reconnaîtront dans les expériences décrites. C'est un livre qui s'adresse avant tout aux futurs professionnels de l'enseignement, mais il peut aussi permettre aux enseignants qui accueillent des stagiaires dans leur classe de mieux les préparer à la réalité du métier. Un bon livre à leur recommander.

Critique de **Nathalie Cazenave-Dit-Berdot, EAO**, enseignante à l'académie Alexandre-Dumas, Conseil scolaire Viamonde, Toronto.

Journal d'une nouvelle enseignante. De l'université à la salle de classe; Presses de l'Université de Laval; Québec; 2018; ISBN 978-2-7637-3786-7; 166 p.; 21,95 $; 418-656-2803; presses@pul.ulaval.ca; **pulaval.com**

PHOTOS : STEPHEN FERRIE

Logico 1

FRENCH LITERACY LEARNING (WWW.TEACHERSPAYTEACHERS.COM)

La résolution de problèmes et la pensée critique vont de pair dans notre société en constante évolution. Les activités amusantes de Logico 1 vont mettre en action le raisonnement logique de nos élèves et le développer encore plus à la suite de la résolution de chaque problème. Ces grilles d'activités sont groupées en trois catégories (problèmes à une inconnue, problèmes à deux inconnues et problèmes à trois inconnues), et chaque catégorie comporte 30 problèmes.

Les réponses sont fournies, ainsi que des fiches de route pour noter le progrès des élèves et des certificats pour reconnaître leur travail. Les activités sont conçues pour des élèves de 9 à 14 ans (cycles moyen et intermédiaire), en français cadre ou en immersion. Elles peuvent aussi être adaptées aux élèves en difficulté. Pour s'assurer que les activités sont bien comprises, la démarche pédagogique est bien expliquée au début de chacune.

J'ai trouvé ce matériel très amusant et assez pratique dans ma salle de classe de français cadre. Les élèves ont beaucoup aimé résoudre les problèmes et travailler en groupes. Ils sont tout de suite devenus accros et en demandaient plus.

Critique d'**Elsa Reka, EAO**, enseignante de français cadre à la St. Mark Catholic Elementary School à Beamsville, Niagara Catholic District School Board.

Trouvez Logico 1, 2 et 3 sur le site Teachers Pay Teachers et amusez-vous! Logico 1 (ainsi que Logico 2 et 3); French Literacy Learning; 10 $ chacun; **teacherspayteachers.com**

Les mille visages de notre histoire

DE JENNIFER NIVEN, TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR VANESSA RUBIO-BARREAU

Libby, «la plus grosse ado d'Amérique», et Jack, qui a mauvaise réputation dans son école, sont persuadés qu'ils ne valent pas la peine qu'on s'intéresse à eux.

Ce roman initiatique et sociologique (pour les jeunes de 13 ans et plus) aborde des thèmes comme la différence, l'acceptation de soi, le courage et la résilience. En dépeignant le quotidien des personnages, l'auteur invite à découvrir la réalité de ceux qui souffrent d'obésité ou de prosopagnosie (trouble de la reconnaissance des visages) : la gêne, le doute de soi-même, la peur d'affronter le regard des autres. Les personnages étant très attachants, il est facile pour les lecteurs de se mettre dans leur peau et d'éprouver de l'empathie.

Vos élèves auront peut-être des questions à vous poser sur quelques mots, expressions et références culturelles plus typiques de l'hexagone (p. ex., «lycée», «au top», «ce qui cloche»). La densité et la longueur de l'histoire font que ce roman serait davantage à la portée des grands lecteurs. La voie de la narration alterne entre les deux protagonistes et traduit avec justesse et sensibilité leurs états d'âme et les difficultés de l'adolescence. C'est une belle histoire qui invite à la réflexion et à l'introspection.

Critique de **Marie-Christine Payette, EAO**, enseignante contractuelle et traductrice-réviseure, La Tuque (Québec).

Les mille visages de notre histoire; Gallimard Jeunesse; Paris; 2018; ISBN 978-2-07508-636-3; 451 p.; 26,95 $; 514-499-2012; librairie@gallimard.com; **gallimardmontreal.com**

Quand on était seuls

DE DAVID A. ROBERTSON, ILLUSTRÉ PAR JULIE FLETT, TRADUCTION DE DIANE LAVOIE

Dans ce récit intimiste, une petite fille questionne sa grand-mère (kókom en langue crie) sur ses vêtements colorés, ses cheveux longs, sa langue et l'omniprésence de sa famille. Celle-ci lui répond en racontant son enfance dans un pensionnat. L'auteur d'origine crie, qui s'est inspiré de l'expérience de sa grand-mère, instaure le cadre adéquat pour traiter de ce sujet délicat lié à des souvenirs douloureux. Selon lui, raconter de telles histoires génèrera la compréhension, l'ouverture et l'empathie nécessaires pour changer la société et faciliter la réconciliation entre les peuples.

Les illustrations très évocatrices aux couleurs vives et ternes en alternance suivent une structure répétitive ponctuée de retours en arrière. Grâce à ses images, à ses mots et à son approche adaptés pour les 4 ans et plus, ce livre constitue un bon point de départ à une discussion avec les élèves. On trouve plusieurs outils complémentaires sur l'internet, en anglais malheureusement, comme une vidéo (**oct-oeeo.ca/uhubvz**) sur la prononciation des mots cris dans l'histoire, une vidéo (**oct-oeeo.ca/syyska**) sur l'utilisation de ce livre en classe et un guide pédagogique (**oct-oeeo.ca/f7c789**) gratuit. En attendant la version française, les enseignants bilingues pourront peut-être s'en inspirer. La version originale, *When We Were Alone*, a gagné un Prix littéraire du Gouverneur général 2017, en plus d'avoir été finaliste pour le Prix TD.

Critique de **Marie-Christine Payette, EAO**, enseignante contractuelle et traductrice-réviseure, La Tuque (Québec).

Quand on était seuls; Éditions des Plaines; Saint-Boniface (Manitoba); 2018; ISBN 978-2-89611-624-6; 30 p.; 18,95 $; Diffusion Dimedia; 514-336-3941; **dimedia.com**

autoréglementation

Cette section donne des renseignements sur les questions législatives et réglementaires qui touchent les membres de la profession. Vous y trouverez notamment les dernières nouvelles concernant l'agrément des programmes de formation, les exigences en matière de certification et de qualification, ainsi que les résolutions du conseil et les mesures disciplinaires.

DANS L'INTÉRÊT DU PUBLIC

LES DÉCISIONS DISCIPLINAIRES

Les audiences peuvent mener à diverses mesures disciplinaires, allant du counseling à la révocation du certificat de qualification et d'inscription.

Mauvais traitements d'ordre sexuel, physique, psychologique ou affectif. Négligence quant au bien-être des élèves. Utilisation frauduleuse des ressources du conseil scolaire. Voilà certaines des allégations les plus graves qui peuvent peser sur nos membres. Qu'arrive-t-il alors?

Dans les trois premiers articles de cette série (**oct-oeeo.ca/archivesppp**), nous avons traité de la nature des plaintes, des enquêtes et du processus de règlement des plaintes. Nous abordons maintenant le dernier volet : les audiences et les décisions.

Pour l'Ordre, à chaque étape du traitement des plaintes, il faut démontrer un sens des responsabilités et respecter les principes de justice. Nous examinons de façon minutieuse et impartiale les plaintes relatives à une faute professionnelle, à de l'incompétence ou à de l'inaptitude.

Chaque année, nous recevons quelque 1 000 plaintes. Certaines d'entre elles doivent être résolues à l'échelle de l'école ou du conseil scolaire. Le comité d'enquête se charge de certaines autres; une centaine de plaintes font l'objet d'une audience.

En règle générale, le comité de discipline traite environ 90 pour cent de cette centaine de plaintes, lesquelles constituent des allégations de faute professionnelle ou d'incompétence. Les autres audiences sont confiées au comité d'aptitude professionnelle (voir encadré p. 42), qui s'occupe d'examiner les allégations d'inaptitude.

De toutes les instances de l'Ordre, les audiences constituent le processus le plus lourd auquel un membre puisse faire face; les sanctions possibles sont aussi les plus sévères.

Une audience disciplinaire est formée de deux parties : l'Ordre et le membre visé par les allégations de faute professionnelle ou d'incompétence. Un sous-comité du comité de discipline (qui compte au moins un membre nommé et un membre élu au conseil) entend l'affaire.

Le processus d'audience est quasi-judiciaire, ce qui signifie qu'il est comparable à une procédure devant les tribunaux et qu'il suit les règles énoncées dans la *Loi sur l'exercice des compétences légales*, la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*, de même que les Règles de procédure du comité de discipline et du comité d'aptitude professionnelle.

En ce qui concerne les affaires confiées au comité de discipline, les audiences sont ouvertes au public (sauf en de rares circonstances). Quand le comité d'enquête décide qu'une affaire sera entendue dans le cadre d'une audience, l'avocat de l'Ordre prépare un avis d'audience qui indique le lieu de l'audience, de même que toutes les allégations portées contre le membre.

Lors de l'audience, un sous-comité du comité de discipline étudie l'ensemble de la preuve fournie par l'avocat de l'Ordre et le membre en cause. Il détermine ensuite si ce membre est coupable de faute professionnelle ou s'il est incompétent. À la suite d'une déclaration de culpabilité, le sous-comité peut imposer un éventail de sanctions :

- révoquer le certificat de qualification et d'inscription d'un membre, ce qui signifie que ce dernier n'est plus membre en règle de l'Ordre et qu'il ne peut plus enseigner en Ontario. Le sous-comité a ordonné 15 révocations en 2016 et 32 en 2017. Certaines d'entre elles sont obligatoires; par exemple, lorsque le membre est reconnu coupable de mauvais traitements d'ordre sexuel;
- suspendre le certificat d'un membre pendant une période d'au plus 24 mois;
- assortir le certificat d'un membre de conditions ou de restrictions. Le sous-comité peut imposer au membre de suivre une formation professionnelle sur la gestion de classe ou les tâches de surveillance, par exemple;
- réprimander ou admonester le membre, ou lui donner des conseils, de vive voix ou par écrit;
- imposer une amende d'au plus 5 000 $;
- ordonner que le membre paie des frais.

Les sous-comités préparent leur décision officielle et leurs motifs. Ils exposent les grandes lignes de la preuve reçue pendant l'audience, les conclusions, de même que les ordonnances découlant de ces conclusions. Ces dernières sont publiées sur notre site web et dans les bases de données juridiques. Les révocations et les suspensions demeurent indéfiniment

DANS L'INTÉRÊT DU PUBLIC (SUITE)

APTITUDE PROFESSIONNELLE

Parfois, un problème de santé peut affecter la capacité à enseigner d'un membre. Un tel cas peut être soumis au comité d'aptitude professionnelle.

Au moyen d'un processus d'audience, le comité détermine si le membre souffre d'une maladie ou d'un trouble physique ou psychologique assez important pour qu'il soit jugé inapte à exercer ses responsabilités professionnelles. Si tel est le cas, le comité peut révoquer ou suspendre son certificat de qualification et d'inscription, ou assortir ce certificat de conditions ou de restrictions. Nous veillons au respect de toutes les conditions que le comité ordonne.

Les procédures en matière d'inaptitude misent sur le rétablissement et peuvent révéler des renseignements médicaux confidentiels. Les audiences du comité d'aptitude professionnelle se déroulent donc à huis clos. Nous ne publions pas l'information détaillée sur les décisions sur notre site web, mais le tableau public des membres affiche certains renseignements, comme les suspensions de certificat ou la nécessité pour un membre d'informer le registraire avant de reprendre l'enseignement. inscrites au tableau public des membres de l'Ordre, Trouver un membre. Le résumé des décisions du comité de discipline est également publié dans la revue *Pour parler profession*.

Comme les comités de l'Ordre prévus par la loi, le comité de discipline et le comité d'aptitude professionnelle sont guidés par le mandat de protection de l'intérêt du public, et c'est en partie pourquoi le public nous accorde sa confiance.

La façon dont nous traitons les plaintes, du début à la fin, vise à insuffler la confiance en notre capacité de maintenir les normes les plus élevées de la profession et à agir quand cette confiance s'effrite. ■

DES NOUVELLES DE L'ORDRE

MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES

L'Ordre révoquera l'autorisation d'enseigner des enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario reconnus coupables de s'être livrés à des attouchements sexuels sur des élèves.

Le projet de loi 31, qui comprend des modifications à la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*, a reçu une troisième lecture et la sanction royale en mai dernier. Ces modifications protègent davantage les élèves de l'Ontario contre des mauvais traitements d'ordre sexuel infligés par une enseignante ou un enseignant.

Auparavant, nous révoquions l'autorisation d'enseigner d'un membre quand le comité de discipline le reconnaissait coupable d'avoir infligé certains types de mauvais traitements d'ordre sexuel à des élèves, dont des rapports sexuels, de la masturbation ou des contacts génito-génitaux, génito-anaux, bucco-génitaux ou génito-annaux. C'était aussi le cas quand un membre commettait des actes impliquant de la pornographie juvénile.

Parmi les modifications, notons qu'«attouchements d'ordre sexuel sur les organes génitaux, l'anus, les seins ou les fesses de l'élève» font désormais partie de la liste des actes de mauvais traitements d'ordre sexuel entraînant la révocation obligatoire de l'autorisation d'enseigner.

Le projet de loi renforce et élargit la définition de mauvais traitements d'ordre sexuel qui entraînent la révocation ou la suspension obligatoire de l'autorisation d'enseigner dans la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*. Elle prévoit aussi du financement pour les élèves qui en sont victimes afin qu'ils reçoivent des services de counseling ou puissent suivre une thérapie.

En outre, les nouvelles modifications :

- exigent la suspension obligatoire du certificat du membre en cause quand le comité de discipline arrive à une conclusion de mauvais traitements d'ordre sexuel sans aboutir à la révocation obligatoire;
- permettent au comité de discipline de suspendre immédiatement le certificat d'un membre dans l'attente d'une ordonnance de révocation obligatoire;
- s'appliquent rétroactivement à toute affaire antérieure s'étant déroulée avant ou pendant l'existence de l'Ordre.

Toutes ces modifications sont entrées en vigueur le 8 mai 2018. Deux modifications supplémentaires entreront en vigueur à une date ultérieure, au moment de la proclamation de ces articles en particulier du projet de loi.

L'une confère au comité d'enquête le pouvoir d'ordonner une évaluation médicale; l'autre est liée au financement de services de counseling et de thérapie pour les élèves victimes de mauvais traitements infligés par une enseignante ou un enseignant.

La nouvelle définition renforce la *Loi protégeant les élèves* en l'harmonisant avec la *Loi sur les professions de la santé réglementées de l'Ontario* modifiée.

Ces modifications législatives émanent d'une série d'articles, parue dans le *Toronto Star*, et qui portait sur les enseignantes et enseignants qui infligent des mauvais traitements aux élèves. ■

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT ANNUEL

Notre rapport annuel 2017 présente un aperçu de nos activités au cours de l'année dernière.

Dans son message, l'ancienne présidente du conseil de l'Ordre Angela De Palma, EAO, passe en revue certains faits saillants de 2017, notamment les séances de discussion tenues l'été dernier avec le public et les membres de la profession.

Ces consultations nous ont permis de mieux comprendre quelles questions leur importent et pourquoi, et nous en tiendrons compte au moment de déterminer les thèmes des prochaines recommandations professionnelles. Les séances aident également à recueillir des opinions sur nos outils et services de communication, et à déterminer comment les peaufiner afin de mieux servir l'intérêt du public.

Le message de notre chef de la direction et registraire, Michael Salvatori, EAO, porte sur le renouvellement des conseils prodigués à nos membres concernant l'intimidation entre élèves ainsi que les communications électroniques et les médias sociaux.

Notre recommandation professionnelle *Mieux réagir à l'intimidation entre élèves* offre un contexte propice à la discussion et à l'action, en tenant compte des normes de déontologie et des conséquences légales et disciplinaires.

Le registraire a signalé d'autre part que notre recommandation professionnelle sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux avait trouvé un large écho auprès des pédagogues et des parents dès sa publication en 2011. En 2017, nous avons mis à jour la définition de «moyen de communication électronique» et fourni des exemples actuels des types d'incidents relevés en consultant des décisions se rapportant à une faute professionnelle, ainsi que des conseils supplémentaires visant à réduire les risques.

Comité des finances

Un message du comité des finances illustre l'influence considérable qu'exerce le nombre de membres sur nos revenus et mentionne qu'à la fin de 2017, l'Ordre avait reçu le paiement de 236 635 membres, soit 2 541 de moins qu'en 2016 en raison de la diminution du nombre de diplômés issus de l'ancien programme de formation à l'enseignement.

Des perspectives d'emplois plus favorables

Le sondage de 2017 sur la transition à l'enseignement a révélé une baisse importante du nombre de nouveaux certificats émis en Ontario en 2016 en raison de la diminution du nombre de nouveaux arrivants observée au cours des récentes années. Cette baisse s'est traduite par une forte amélioration des résultats d'emploi pour les enseignants en début de carrière durant l'année scolaire 2016-2017. Le taux de plein emploi en première année d'enseignement est passé de 47 % en 2016 à 62 %.

Le taux de chômage des nouveaux diplômés d'un programme en anglais qualifiés pour enseigner les maths, les sciences ou l'informatique aux cycles intermédiaire-supérieur s'établit à 11 %, contre 23 % pour ceux qui n'ont pas ces qualifications.

Les nouveaux enseignants de FLS et de programmes en français continuent de bénéficier d'une forte demande, avec des taux de chômage de 4 % et de pratiquement 0 %, respectivement.

Selon le sondage, le nombre annuel d'entrées dans la profession demeurera à un creux historique au cours des prochaines années, alors que les départs à la retraite augmenteront progressivement. Nous constaterons un quasi-équilibre entre le nombre de nouveaux enseignants et les départs à la retraite, ce qui devrait contribuer à l'amélioration du marché du travail dans la province. ■

Pour consulter le rapport dans son intégralité et obtenir davantage d'informations financières, de statistiques et de faits saillants, visitez **oct-oeeo.ca/rapportannuel2017**.

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES

«Travailler au nom du public est un privilège que nous prenons au sérieux», a affirmé Michael Salvatori, EAO, chef de la direction et registraire de l'Ordre, à l'assemblée annuelle des membres, le 6 juin dernier. «C'est pourquoi l'empathie et le jugement, deux pierres angulaires de la pratique quotidienne des enseignantes et enseignants, guident notre travail.»

L'empathie, le jugement, l'engagement et le respect sont des valeurs qui ont imprégné tout le travail de l'Ordre en 2017. Nous avons élaboré la recommandation professionnelle *Mieux réagir à l'intimidation entre élèves*, pour fournir un cadre d'autoréflexion à nos membres et les aider à se pencher sur la question de l'intimidation dans les écoles. La dernière mise à jour notre recommandation professionnelle *Maintenir le professionnalisme – Utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux* nous a permis d'élargir la définition de médias sociaux et de donner des exemples plus contemporains. Ces deux recommandations orientent nos membres quand ils doivent exercer leur jugement et faire preuve d'empathie.

Le registraire a abordé l'élaboration et la révision de cours menant à une qualification additionnelle (QA) que les enseignants suivent pour parfaire leurs connaissances et compétences tout au long de leur carrière. Des lignes directrices de certains cours menant à une QA ont été approuvées durant l'année afin d'orienter et de mettre en œuvre des cours allant de la gestion de classe à l'enseignement aux élèves LGBTQ en passant par l'enseignement aux élèves issues des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

En outre, M. Salvatori a parlé de notre révision des programmes de formation à l'enseignement, laquelle permet de vérifier qu'ils répondent aux normes élevées de la profession. Prenant leur assise sur les normes d'exercice et de déontologie, ces programmes enrichissent les

connaissances, le jugement et la pratique des futurs membres de la profession enseignante.

Il a aussi parlé de notre engagement pour la sécurité et le bien-être des élèves dans le cadre de l'adoption de la *Loi protégeant les élèves*.

Angela De Palma, EAO, ancienne présidente de l'Ordre, a mis l'accent sur le leadership des membres du conseil, lequel guide le travail de l'Ordre. «Votre conseil est formé de personnes cultivées qui ont de l'expérience et se dévouent pour la réglementation de la profession, a-t-elle dit. Elles prodiguent des conseils et prennent des décisions éclairées, en se reposant sur un leadership stratégique et prudent.»

M^me^ De Palma a expliqué que les membres du conseil font partie de comités qui appuient différentes sphères du mandat de l'Ordre.

Certains comités, dont le comité de rédaction, d'appel des inscriptions, d'assurance de la qualité et d'enquête, ont présenté leur rapport.

De plus, un panel d'experts a discuté de ce que le public attend des organismes de réglementation. Ils ont exploré le rôle et les responsabilités des organismes de réglementation, et se sont demandé si ce rôle et ces responsabilités s'harmonisent avec la perception du public et ses attentes.

M. Salvatori et M^me^ De Palma ont animé la discussion. Les panelistes étaient Kathy English, rédactrice publique au *Toronto Star*; Jan Robinson, chef de la direction et registraire de l'Ordre des vétérinaires de l'Ontario; et Richard Steinecke, avocat chez Steinecke Maciura LeBlanc.

La discussion a abordé le concept d'intérêt du public et le fait que le public devrait se sentir assez concerné pour demander des explications. Les panelistes ont aussi parlé du besoin de sensibiliser le public au concept de professions réglementées et des raisons pour lesquelles la réglementation joue un rôle crucial dans l'intérêt du public. ■

Vous avez manqué l'évènement? Une vidéo de l'assemblée annuelle des membres de 2018 est accessible sur notre site web à **oct-oeeo.ca/2018AMM**.

SOMMAIRE DU CONGRÈS

Rex Murphy a été le premier conférencier à monter sur le podium.

Le matin du 31 mai 2018, plus de 200 participants ont pris place, café en main, dans la salle de réunion, sise au centre-ville de Toronto pour entendre l'allocution inaugurant le congrès 2018 *Inspirer la confiance au public*, qui s'est déroulé sur deux jours.

Un grand nombre de professionnels de la réglementation, d'administrateurs de conseils scolaires, de cadres supérieurs d'écoles, de conseillers scolaires, de représentants des gouvernements, ainsi que de formateurs et d'employeurs d'enseignants ont eu l'occasion d'entendre les propos d'experts sur les tendances en matière de réglementation professionnelle et de protection de l'intérêt du public.

«Nous avons un objectif commun : servir, tant individuellement que collectivement, l'intérêt du public», a déclaré le chef de la direction et registraire de l'Ordre, Michael Salvatori, EAO, dans son discours de bienvenue, avant de donner un aperçu du congrès. «Nous discuterons des notions de risque et de la confiance du public, intrinsèques à notre société civile, et envisagerons le rôle de l'organisme de réglementation d'aujourd'hui, ainsi que son impact sur la société», a-t-il ajouté.

Séances et ateliers

Le congrès comportait 20 ateliers sur des sujets se rapportant à la réglementation et présentant un intérêt pour les enseignants.

Les participants à la séance «Reconciliation: Beyond Canada 150» se sont livrés à un exercice de réflexion sur l'histoire de notre pays, fondé sur la promesse d'un partenariat d'égal à égal, et sur son avenir. Pour ce faire, ils ont eu, entre autres, un échange sur le besoin de respecter le traité original en vue d'en réaliser le potentiel moral, politique et fiscal.

L'atelier «Hackathons Aren't Just for Coders» visait à réfuter l'idée préconçue selon laquelle les marathons de programmation ne sont utiles qu'aux développeurs. Les participants ont simulé un sprint, résolu des problèmes, échangé des idées et élaboré des solutions prototypiques.

Dans le cadre d'un atelier sur la prévention de l'intimidation dans les écoles, les participants se sont penchés sur les différentes formes de violence (notamment dans les médias sociaux) et ont discuté de stratégies de prévention efficaces qui peuvent être mises en œuvre à faible coût.

Rex Murphy

Auteur, reporteur et fier Terre-Neuvien, Rex Murphy a été le premier conférencier principal à monter sur scène, citant d'entrée de jeu John Milton, pour qui l'objectif fondamental de l'enseignement était de tirer des leçons des erreurs du passé. Selon M. Murphy, l'éducation représentait pour Milton un facteur essentiel à l'avancement de l'humanité, passant forcément par la sagesse et la compréhension, et par un refus de céder devant la petitesse, l'obscurantisme et les entraves au développement intellectuel. L'enjeu consiste, à son avis, à «reconnaître la noblesse fondamentale et pourtant si abstraite de l'éducation».

L'éditorialiste bien connu a parlé d'autre part du journalisme : son objectif premier, son évolution et son détournement par ceux qui cherchent davantage à influencer son cours et à faire la manchette qu'à rapporter l'information. À son avis, le journalisme d'aujourd'hui met encore plus en évidence le rôle crucial de l'éducation dans notre

DES NOUVELLES DE L'ORDRE

civilisation. «Les écoles constituent l'océan primordial dans lequel les plus jeunes doivent s'immerger pour comprendre les notions de pays, de province et de société, a raconté M. Murphy. En matière d'éducation, l'intérêt du public est très simple : il nous faut préserver la démocratie, maintenir les acquis communs que nous chérissons et nourrir cette capacité que nous avons à penser et à porter des jugements rationnels.»

Harry Cayton

Harry Cayton, directeur général de la Professional Standards Authority du Royaume-Uni, a prononcé, en après-midi, une allocution sur le rôle du professionnalisme dans l'établissement d'une relation de confiance avec le public.

«Le professionnalisme est la notion sur laquelle repose notre travail, a affirmé M. Cayton. Il est important de faire du professionnalisme un des fondements d'une "bonne pratique", au lieu de miser sur la réglementation en tant que remède à la "mauvaise pratique".»

M. Cayton a fait état de l'évolution du professionnalisme dans notre contexte moderne et suggéré trois changements à notre façon de voir les choses. Il a d'abord proposé d'écarter la notion de «maîtrise», car il lui semble impossible de maîtriser totalement un sujet à notre époque. «Les étudiants en médecine captent cinq millions de bribes d'information au fil de leurs études, mais deux millions d'entre elles seront obsolètes avant même qu'ils ne reçoivent leur diplôme», prétend-il. À son avis, le véritable savoir-faire consiste maintenant à pouvoir trouver l'information nécessaire, puis à la mettre à profit.

Il prône également une transition de l'autonomie vers l'hétéronomie. «Nous ne sommes pas des professionnels travaillant isolément du haut de notre autel, a-t-il dit. Nous œuvrons au sein d'une équipe prodiguant un service à l'ensemble de la communauté.»

«Enfin, préférons l'altruisme à l'empathie. En échangeant, on peut se comprendre, sans risquer de traiter l'autre avec condescendance.»

Marc-André Blanchard

La première journée s'est terminée par l'allocution de Marc-André Blanchard, ambassadeur et représentant permanent du Canada aux Nations Unies, qui a brossé un tableau de l'Agenda Nations Unies 2030, un programme axé sur l'éducation. «En tant qu'enseignants et représentants d'organismes de réglementation, a-t-il déclaré à l'auditoire, vous formez la ligne de front de cette initiative à l'échelle mondiale.

«Au fil de mon travail à l'ONU, j'ai réalisé que le Canada représente à bien des égards un modèle et une référence pour le reste du monde. Un représentant africain m'a confié que le Canada jouissait d'un positionnement unique et qu'il avait su gagner la confiance de l'ensemble de la communauté internationale grâce à son leadership, à ses valeurs, aux relations amicales qu'il entretient, à ses institutions et à sa volonté de mettre la main à la pâte. Or, le fondement de tous ces attributs, c'est notre système d'éducation.»

Margaret Trudeau

Porte-parole en santé mentale et auteure à succès, Margaret Trudeau a été la dernière conférencière invitée à prendre la parole. Candide, elle a parlé de la difficulté d'avoir dû vivre avec des troubles bipolaires (initialement non diagnostiqués, puis mal diagnostiqués) devant le regard du public. Après quelques décennies, les médicaments et la thérapie l'ont aidée à trouver un équilibre et à poursuivre son cheminement vers la santé. «L'atteinte de cet équilibre m'a permis de me mettre au travail», a-t-elle dit.

M^me^ Trudeau a insisté sur l'importance de protéger la santé mentale des élèves au sein des écoles, soulignant notamment le travail accompli dans le cadre de l'initiative «La tête haute» de la Commission de la santé mentale du Canada, qui propose des programmes dans les écoles pour aider à lutter contre la stigmatisation en matière de santé mentale.

«Les enfants qui ont reçu un diagnostic de maladie mentale tireront vraiment parti de cette initiative visant à les aider à composer avec une situation des plus difficiles, a affirmé M^me^ Trudeau. Il est essentiel qu'ils sachent que l'on peut se remettre d'une maladie mentale et reprendre le contrôle de sa vie.» ■

DES NOUVELLES DE L'ORDRE

DES PRIX INTERNATIONAUX

Encore une fois cette année, la revue de l'Ordre a récolté de nombreux prix. À l'édition 2018 des Tabbie Awards, prix internationaux en matière de publications en anglais, on a primé la rédaction et la conception de *Professionally Speaking*.

La revue était l'une de six publications à recevoir au moins quatre prix et cinq distinctions : parmi les 25 meilleurs numéros, pour son ensemble (septembre 2017); parmi les 25 meilleurs articles de fond («The Benefits of Occasional Teaching», décembre 2017); mention honorable pour la meilleure chronique (Great Teaching); mention honorable pour le meilleur profil (Great Teaching, juin 2017); et un prix bronze pour la meilleure conception d'un article sur deux pages côte à côte (Remarkable Teacher, juin 2017).

Les juges de l'édition 2018 des Tabbie Awards, présentée par TABPI (Trade Association Business Publications International), ont examiné plus de 400 soumissions, notamment du Canada, de l'Afrique du Sud, de l'Australie, des Émirats arabes unis, des États-Unis et de la Nouvelle-Zélande. ■

MANDAT

COMITÉS DU CONSEIL

Les membres de l'Ordre ont récemment élu le huitième conseil, lequel régira la profession enseignante dans l'intérêt du public pour les trois prochaines années. Voici de l'information sur les comités et leur mandat.

Le conseil de l'Ordre compte 14 comités, lesquels jouent un rôle important dans la réglementation de la profession enseignante et l'accomplissement du mandat de l'Ordre prescrit par la loi. Le mandat du huitième conseil se terminera en juin 2021. Or, le mandat de certains membres du public pourrait être plus court.
(n) = membre nommé (é) = membre élu

COMITÉ D'AGRÉMENT

Évalue et agrée les programmes de formation à l'enseignement initiale des facultés d'éducation de l'Ontario, ainsi que les programmes menant à une qualification additionnelle et les programmes menant à la qualification de directrice ou de directeur d'école et d'agente ou d'agent de supervision.

Membres

Paige Bennett, EAO (é)
Susan Elliott-Johns, EAO (é)
Rebecca Forte, EAO (é)
Jacqueline Karsemeyer, EAO (é)
Mary-Anne Mouawad, EAO (é)
Jean-Luc Bernard, EAO (n)
Marie-Thérèse Hokayem (n)
Colleen Landers (n) (présidente)
Tom Potter (n)

COMITÉ DE DIRECTION

Facilite la progression des motions durant les réunions du conseil. Rencontre la présidente, le registraire, le registraire adjoint et d'autres membres du personnel de l'Ordre avant la plupart des réunions du conseil. Examine l'ordre du jour, se tient au courant de toute modification ou de tout ajout, et prend connaissance des motions qui seront présentées à la prochaine réunion. Composé d'un membre nommé (poste vacant) et d'un membre élu du comité exécutif, dont l'un est le vice-président du conseil, soit Tim Gernstein, EAO (é).

COMITÉ DE RÉDACTION

Supervise l'élaboration d'une politique éditoriale et publicitaire, et étudie les textes qui seront publiés dans les revues officielles de l'Ordre, *Pour parler profession* et *Professionally Speaking*.

Membres

Chantal Côté, EAO (é)
Melissa Gaffen, EAO (é)
Tim Gernstein, EAO (é)
Jean-Luc Bernard, EAO (n)
Godwin Ifedi (n) (président)

COMITÉ DE DISCIPLINE

Tient des audiences sur les allégations de faute professionnelle et d'incompétence qui pèsent sur les membres. Impose des sanctions, qui peuvent aller de conseils aux réprimandes et aux admonestations, en passant par la suspension et la révocation du certificat de qualification et d'inscription, selon le cas. Étudie les demandes de remise en vigueur du certificat de qualification et d'inscription révoqué pour des raisons disciplinaires.

Membres

Diane Ballantyne, EAO (é)
Irene Dembek, EAO (é)
Rebecca Forte, EAO (é)
John Hamilton, EAO (é)
Sara Nouini, EAO (é)
Alicia Nunn, EAO (é)
Nicola Powadiuk, EAO (é)
Stéphane Vallée, EAO (é)
Ravi Vethamany, EAO (é) (président)
Jean-Luc Bernard, EAO (n)
Marie-Thérèse Hokayem (n)
Godwin Ifedi (n)
Jane Ishibashi (n)
Marlène Marwah (n)
Bill Petrie (n)
Tom Potter (n)
Jonathan Rose (n)

COMITÉ DE GOUVERNANCE

Donne des directives sur les questions relatives à la gouvernance et à la gestion des risques. Veille à ce que l'Ordre et le conseil fonctionnent conformément aux lois, aux règlements et aux règlements administratifs pertinents de l'organisme.

Membres

Irene Dembek, EAO (é)
Tim Gernstein, EAO (é)
John Hamilton, EAO (é)
Sara Nouini, EAO (é)
Tom Potter (n) (président)
Jonathan Rose (n)
Ronna Warsh (n)

COMITÉ EXÉCUTIF

Dirige les affaires de l'Ordre entre les réunions du conseil. Passe en revue et approuve les ordres du jour des prochaines réunions. Présente au conseil des rapports sur diverses initiatives de politique. Nomme les membres des comités spéciaux et ad hoc, quand le besoin se présente, et comble les postes vacants.

Membres

Irene Dembek, EAO (é)
Susan Elliott-Johns, EAO (é)
Tim Gernstein, EAO (é) (vice-président du conseil)
Jacqueline Karsemeyer, EAO (é)
Sara Nouini, EAO (é)
Ravi Vethamany, EAO (é)
Nicole van Woudenberg, EAO (é) (présidente du conseil)
Colleen Landers (n)
Bill Petrie (n)

COMITÉ D'APPEL DE L'AGRÉMENT

Examine les appels concernant les décisions d'agrément des programmes et des cours de formation en enseignement.

Membres

Charles Dimitry Abraham, EAO (é)
Melissa Gaffen, EAO (é)
Alicia Nunn, EAO (é) (présidente)
Bill Petrie (n)
Jonathan Rose (n)

MANDAT

COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Évalue le rendement de l'Ordre relativement à ses objets prescrits par la loi et en fait rapport chaque année au conseil.

Membres

Diane Ballantyne, EAO (é) (présidente)
Nicole van Woudenberg, EAO (é)
Stephen Zimmermann, EAO (é)
Godwin Ifedi (n)
Marlène Marwah (n)

COMITÉ D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Tient des audiences sur les allégations d'incapacité physique et mentale qui pèsent sur les membres et rend des décisions. Suspend ou révoque les certificats de qualification et d'inscription ou les assortit de conditions et de restrictions, au besoin. Étudie les demandes de remise en vigueur du certificat de qualification et d'inscription, ainsi que les demandes de suppression ou de modification des conditions en vigueur.

Membres

Diane Ballantyne, EAO (é)
Irene Dembek, EAO (é) (présidente)
Rebecca Forte, EAO (é)
John Hamilton, EAO (é)
Sara Nouini, EAO (é)
Alicia Nunn, EAO (é)
Nicola Powadiuk, EAO (é)
Stéphane Vallée, EAO (é)
Ravi Vethamany, EAO (é)
Jean-Luc Bernard, EAO (n)
Marie-Thérèse Hokayem (n)
Godwin Ifedi (n)
Jane Ishibashi (n)
Marlène Marwah (n)
Bill Petrie (n)
Tom Potter (n)
Jonathan Rose (n)

COMITÉ DES FINANCES

Donne des conseils sur les affaires financières de l'Ordre et sert de comité d'audit. Examine les investissements de l'Ordre et fait des recommandations les concernant. Examine le budget annuel de l'Ordre et fait des recommandations à son sujet. Recommande la nomination de l'auditeur de l'Ordre.

Membres

Shannon Marcus, EAO (é)
Ravi Vethamany, EAO (é)
Nicole van Woudenberg, EAO (é)
Colleen Landers (n)
Bill Petrie (n) (président)

COMITÉ D'ENQUÊTE

Reçoit les plaintes de faute professionnelle, d'incompétence ou d'incapacité déposées contre les membres et mène les enquêtes. Examine la documentation et l'information rassemblées lors d'une enquête portant sur la conduite ou les gestes d'un membre. Décide de la façon appropriée de traiter les plaintes.

Membres

Tim Gernstein, EAO (é)
Erin Glen, EAO (é)
Jacqueline Karsemeyer, EAO (é) (présidente)
Shannon Marcus, EAO (é)
Nicole van Woudenberg, EAO (é)
Stephen Zimmermann, EAO (é)
James Knopp (n)
Colleen Landers (n)
Michelle Miner-Seal (n)

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Fait des recommandations au registraire et au conseil sur les politiques et programmes relatifs aux ressources humaines. Assure la gestion du programme de rémunération. Avise le conseil sur le mode d'embauche du registraire et du registraire adjoint.

Membres

Paige Bennett, EAO (é)
Alicia Nunn, EAO (é)
Nicole van Woudenberg, EAO (é)
Marlène Marwah (n)
Michelle Miner-Seal (n) (présidente)

COMITÉ D'APPEL DES INSCRIPTIONS

Évalue les appels interjetés par les membres à qui on a refusé l'inscription et par les membres agréés qui détiennent un certificat assorti de conditions et de restrictions, et rend des décisions. Évalue les qualifications des postulants en fonction des exigences de l'Ordre. Peut rejeter une demande ou enjoindre au registraire de délivrer un certificat de qualification et d'inscription.

Membres

Chantal Côté, EAO (é)
Sara Nouini, EAO (é) (présidente)
Stéphane Vallée, EAO (é)
Elizabeth Edgar-Webkamigad, EAO (n)
poste vacant (n)

COMITÉ DES NORMES D'EXERCICE DE LA PROFESSION ET D'ÉDUCATION

Fait des recommandations au conseil sur l'élaboration, la révision et la mise en œuvre des normes d'exercice et de déontologie ainsi que du Cadre de formation de la profession enseignante en vue de faire respecter les normes. Passe en revue les propositions de recherches et de politiques du personnel, et fait des recommandations au conseil. Participe à des consultations concernant les membres et le public au sujet des normes et des politiques.

Membres

Charles Dimitry Abraham, EAO (é)
Susan Elliott-Johns, EAO (é) (présidente)
Erin Glen, EAO (é)
Mary-Anne Mouawad, EAO (é)
Nicola Powadiuk, EAO (é)
Elizabeth Edgar-Webkamigad, EAO (n)
Marie-Thérèse Hokayem (n)
James Knopp (n)
Ronna Warsh (n)

RÉUNIONS DU CONSEIL

À sa réunion du 7 juin 2018, le conseil de l'Ordre a :

- présenté Jonathan Rose, son nouveau membre nommé par la province. M. Rose est professeur associé au Département des sciences politiques de l'Université Queen's;
- adopté une politique sur les liquidités soumises à restrictions afin de maintenir une encaisse suffisante;
- approuvé un protocole de communication révisé pour les membres du conseil et du personnel de l'Ordre;
- reçu le rapport trimestriel du registraire sur les activités de l'Ordre;
- reçu le rapport trimestriel de la présidente du conseil;
- accepté les états financiers de l'Ordre audités au 31 décembre 2017;
- reconduit le mandat de KPMG en tant qu'auditeur pour l'exercice financier de 2018;
- approuvé la destruction des bulletins de vote électroniques liés aux élections du conseil de 2018;
- approuvé un protocole pour permettre aux membres du conseil de participer aux réunions à distance;
- modifié la recommandation professionnelle sur le devoir de signaler afin de tenir compte du changement de nom de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* (maintenant la *Loi sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille*);
- recommandé que le ministère de l'Éducation modifie le Règlement sur les qualifications requises pour enseigner afin d'y supprimer les qualifications pour enseigner aux élèves sourds ou malentendants – American Sign Language (ASL), aux élèves sourds ou malentendants – Langue des signes québécoise (LSQ) et aux élèves sourds ou malentendants – Communication auditive et verbale, et d'y ajouter le programme pour enseigner aux élèves sourds ou avec une surdité partielle;
- approuvé une modification au Règlement sur l'agrément des programmes de formation en enseignement visant à simplifier le processus, à y apporter des clarifications et à minimiser le chevauchement des exigences;
- approuvé une modification au Règlement sur l'agrément des programmes de formation en enseignement visant à permettre au comité d'agrément d'inclure un mécanisme de conformité pour que les programmes agréés satisfassent aux conditions en temps opportun;
- approuvé une entente de service personnalisée pour la présidente ou le président élu ou nommé du conseil;
- approuvé les recommandations du comité d'assurance de la qualité pour :
  - → que le registraire consulte les fournisseurs sur l'offre, la disponibilité et l'accessibilité des

---

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

MISSION

L'Ordre réglemente la profession enseignante en Ontario dans l'intérêt du public en fixant des normes d'exercice et de déontologie élevées pour ses membres et en veillant à ce qu'elles soient respectées.

VISION

Digne de confiance pour réglementer la profession enseignante.

VALEURS

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario s'engage à défendre :

- l'intérêt du public
- la qualité, l'excellence et le professionnalisme
- l'honnêteté et l'intégrité
- la reddition de comptes et la transparence
- l'efficience, l'efficacité et la responsabilité financière
- la durabilité
- l'inclusion et le respect de la diversité
- le respect et le travail d'équipe entre les membres du conseil de l'Ordre, le personnel de l'Ordre et les intervenants communautaires, chaque partie respectant le rôle de l'autre.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

1) Encourager davantage de membres à participer au travail de l'Ordre, plus particulièrement les membres dans des milieux non traditionnels, y compris les enseignantes et enseignants à la retraite, les Premières Nations, les Métis et les Inuits.
2) Élaborer des stratégies pour faciliter le perfectionnement professionnel continu des membres.
3) Établir un plan de communication à long terme complet comprenant d'autres organismes de réglementation par l'entremise du site web de l'Ordre et d'autres véhicules de communication pour :
   - informer le public des objectifs et des processus de l'autoréglementation
   - développer, parmi les membres du public, une appréciation de la valeur de l'autoréglementation
   - améliorer la transparence de l'Ordre.
4) Améliorer l'efficacité et le processus de reddition de comptes du conseil et de ses comités par :
   - le perfectionnement professionnel sur la bonne régie
   - la clarification des rôles appropriés des membres du conseil et du personnel
   - la simplification et l'amélioration des processus du conseil
   - le recensement, l'examen et l'amélioration des pratiques des comités
   - la mise en œuvre de mesures officielles pour veiller à la reddition de comptes
   - la sollicitation de tierces parties pour mener des examens périodiques.

RÉUNIONS DU CONSEIL

cours menant à une QA, en particulier ceux offerts en français;
- ➔ que l'Ordre envisage d'examiner les QA qui figurent dans le règlement pour garantir qu'elles répondent aux besoins de ses membres et déterminer si on devrait en offrir davantage;
- ➔ que le comité de rédaction envisage de lier le contenu de *Pour parler profession* et *Professionally Speaking* aux objets et priorités stratégiques de l'Ordre de façon permanente;
- ➔ assurer l'uniformité du contenu en français et en anglais sur les réseaux sociaux de l'Ordre;
- ➔ fournir aux membres du conseil une formation initiale et continue sur le processus à suivre – dans le contexte actuel de l'autoréglementation – pour apporter des modifications à la loi et aux règlements, ainsi que sur les fonctions et la compétence du conseil, du ministère de l'Éducation et de l'Assemblée législative de l'Ontario;
- ➔ que le comité des finances examine le processus de suspension du certificat des membres qui règlent leur cotisation annuelle en retard;
- ➔ que le registraire et la présidente du conseil continuent de transmettre la demande du conseil d'inclure dans la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario* les modifications qui visent à protéger la désignation professionnelle;

- adopté un outil pour déterminer le temps de préparation dont ont besoin les membres du conseil avant les réunions.

À sa réunion inaugurale du 4 juillet 2018, le huitième conseil de l'Ordre a :

- élu Nicole van Woudenberg, EAO, présidente du conseil;
- élu Tim Gernstein, EAO, vice-président du conseil;
- nommé les membres des comités;
- nommé les membres du comité exécutif. ■

ÉTUDE DE CAS DU COMITÉ D'ENQUÊTE

QU'AURIEZ-VOUS FAIT?

Le comité d'enquête étudie toutes les plaintes déposées contre les membres de l'Ordre et examine l'information qui en découle. Il peut rejeter la plainte ou la renvoyer, en totalité ou en partie, au comité de discipline ou au comité d'aptitude professionnelle en vue d'une audience.

Le comité d'enquête peut donner un avertissement ou une admonestation par écrit ou en personne au membre, fournir des rappels ou des avis par écrit, ou ratifier un protocole d'entente conclu en vertu du processus de règlement des plaintes.

Conformément à la loi, les affaires dont l'enquête est en cours sont confidentielles. Fondé sur des faits réels, le cas suivant informera nos membres sur des questions importantes liées à la conduite des enseignantes et enseignants, y compris les gestes appropriés et inappropriés. Les détails ont été modifiés par souci de confidentialité.

L'Ordre a reçu une plainte contre M^me^ Samantha, une enseignante de musique au secondaire. On allègue qu'elle a :

- lancé un ukulélé à l'autre bout de la salle de classe;
- traité une élève d'abrutie;
- placé de force les doigts d'une élève sur les cordes d'un ukulélé.

M^me^ Samantha a nié avoir lancé un ukulélé à l'autre bout de la salle de classe. Elle se souvient qu'un jour où les élèves criaient et n'écoutaient pas, elle a retiré un ukulélé des mains d'une élève puis, une fois revenue à l'avant de la classe, elle l'a laissé tomber par terre.

M^me^ Samantha a dit avoir agi ainsi pour attirer l'attention des élèves, mais regrette de ne pas avoir réagi différemment.

Elle a ensuite averti l'élève qui continuait à déranger encore plus le groupe en chantant et en criant.

En raison du comportement perturbateur de l'élève, M^me^ Samantha a reconnu qu'il était possible qu'elle lui ait dit d'arrêter de «faire l'abrutie».

Elle a nié lui avoir placé les doigts de force sur les cordes du ukulélé. Elle a expliqué qu'elle avait eu pour pratique pédagogique de placer correctement les doigts des élèves sur les cordes, mais qu'elle avait arrêté de le faire après que le conseil scolaire eut soulevé des préoccupations à ce sujet.

Le conseil scolaire a mené une enquête et a décidé de discipliner M^me^ Samantha. Celle-ci a reconnu l'importance d'utiliser des stratégies de gestion de classe appropriées pour éviter de faire empirer ce type de comportement.

Si vous étiez membre du sous-comité du comité d'enquête, laquelle de ces sanctions auriez-vous imposée à l'enseignante?

- une admonestation en personne (la plus sévère)
- une admonestation écrite
- un avertissement écrit
- un avis écrit
- un rappel écrit (la moins sévère)

LE RÉSULTAT

Le sous-comité du comité d'enquête a examiné les observations des parties et a remarqué qu'elles se contredisaient parfois relativement à la première allégation. En ce qui concerne la seconde allégation, le sous-comité a affirmé que le fait de traiter une élève d'abrutie manquait de respect. Il a décidé d'adresser une admonestation écrite à l'enseignante pour ces deux gestes.

Étant donné que M^me^ Samantha avait changé ses pratiques pédagogiques pour éviter de placer elle-même les doigts des élèves sur les cordes d'un ukulélé, le sous-comité n'a pas jugé utile de prendre des mesures supplémentaires concernant cette allégation. ■

AUDIENCES

Des sous-comités formés de trois membres du comité de discipline tiennent des audiences publiques relativement aux allégations d'incompétence et de faute professionnelle portées contre les membres de l'Ordre.

Si l'on conclut qu'un membre est coupable de faute professionnelle ou d'incompétence, son certificat de qualification et d'inscription peut être révoqué, suspendu ou assorti de conditions. Dans les cas de faute professionnelle seulement, le membre peut également recevoir une réprimande, une admonestation ou du counseling. Le comité peut imposer une amende ou ordonner au membre de payer des frais et doit publier son ordonnance dans *Pour parler profession*.

Les sous-comités de discipline exigent que les sommaires de décisions disciplinaires récentes soient publiés dans *Pour parler profession*. Vous pouvez en consulter le texte intégral à **oeeo.ca** ➔ Membres ➔ Plaintes et discipline ➔ Décisions.

L'Ordre émet des recommandations professionnelles (**oct-oeeo.ca/recommandations**) afin d'orienter le jugement et la pratique professionnels de ses membres. Pour plus de renseignements sur les normes de déontologie de la profession enseignante, consultez **oct-oeeo.ca/déontologie**.

Membre : Darren Le Roy Blew
N° de membre : 285597
Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Darren Le Roy Blew, retraité et ancien enseignant du Thames Valley District School Board, pour s'être comporté de façon inappropriée.

M. Blew a eu des contacts physiques inappropriés de façon répétée avec plusieurs élèves. Par son comportement, il a mis les élèves très mal à l'aise puisqu'il a envahi leur espace personnel de façon inconvenante.

Le sous-comité a été saisi de cette affaire le 18 décembre 2017. M. Blew, qui a obtenu son autorisation d'enseigner en juin 1998, n'était pas présent à l'audience. Il y était représenté par un avocat.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Blew coupable de faute professionnelle et ordonné la suspension de son certificat d'enseignement pendant trois mois. Le sous-comité l'a réprimandé.

De plus, le sous-comité a ordonné à M. Blew de suivre, à ses frais, et de réussir un cours sur la transgression des limites, et ce, avant de pouvoir occuper un poste en enseignement ou tout poste exigeant d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Les membres de la profession enseignante détiennent une position unique de confiance et d'autorité. On s'attend d'eux qu'ils respectent des limites professionnelles avec les élèves et qu'ils forment des communautés d'apprentissage sécuritaires et dans lesquelles on se sent appuyé.»

Membre : Patricia Rose Brace
N° de membre : 479565
Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Patricia Rose Brace, ancienne enseignante du Peel District School Board, en raison de nombreux gestes inappropriés.

M^me^ Brace a, entre autres :

- fait des commentaires inappropriés à des élèves et agi de façon peu professionnelle à leur endroit;
- reçu des appels personnels et échangé des textos pendant les heures de cours;
- laissé des élèves lui masser la nuque et/ou les épaules.

Le sous-comité a entendu l'affaire le 19 décembre 2017. M^me^ Brace, qui a reçu l'autorisation d'enseigner en août 2004, était présente à l'audience avec son avocate.

Le sous-comité de discipline a reconnu M^me^ Brace coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat en enseignement soit suspendu pendant quatre mois. En outre, le sous-comité a ordonné à M^me^ Brace de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande.

Le sous-comité lui a également ordonné de suivre, à ses frais, et de réussir un cours sur la transgression des limites, et ce, avant d'accepter un poste qui exige d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit que le cours rappellera à M^me^ Brace «ses obligations en tant qu'enseignante et l'aidera à prendre de meilleures décisions dans ses prochaines interactions avec les élèves».

Membre : Nancy Elizabeth Crouse
N° de membre : 101052
Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Nancy Elizabeth Crouse, enseignante du Peel District School Board, pour avoir exercé sa profession avec négligence et malhonnêteté.

M^me^ Crouse a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1987. Elle n'était pas présente à l'audience des 3 et 4 octobre 2016 et n'y était pas représentée.

M^me^ Crouse a commis une faute professionnelle notamment en falsifiant des notes, en trompant la direction au sujet des tests qu'elle avait donnés et en ne respectant pas les lignes directrices du Ministère et du conseil scolaire en matière de pratiques d'évaluation.

Le sous-comité de discipline a reconnu M^me^ Crouse coupable de faute professionnelle. Il a ordonné que son certificat de qualification et d'inscription soit suspendu pendant un mois et qu'elle se présente devant lui pour recevoir une réprimande avant d'accepter un poste en enseignement.

Le sous-comité lui a aussi ordonné de suivre et de réussir un cours sur la déontologie professionnelle et un cours sur l'évaluation des élèves, et ce, à ses frais.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «M^me^ Crouse a fait preuve d'un net mépris pour le bien-être de ses élèves et a mis en péril la réussite de leurs futures études postsecondaires.»

Membre : Danuta Debich
N° de membre : 471823
Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Danuta Debich, enseignante du Thames Valley District School Board, pour avoir administré de façon inappropriée le test de mathématiques de 3^e^ année de l'OQRE dans un milieu

AUDIENCES

d'immersion française.

Mme Debich a aidé des élèves à bien répondre aux questions; elle a lu des questions pour certains élèves et a traduit des mots ou des phrases du français vers l'anglais; elle a permis aux élèves de prendre une pause-collation; et elle a incité certains élèves à changer leurs réponses au test.

Le sous-comité a entendu l'affaire le 30 janvier 2018. Mme Debich, qui a reçu l'autorisation d'enseigner en octobre 2003, était présente à l'audience et y était représentée par un avocat.

Le sous-comité de discipline a reconnu Mme Debich coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat en enseignement soit suspendu pendant trois mois. En outre, le sous-comité lui a ordonné de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande.

Le sous-comité lui a également ordonné de suivre et de réussir un cours sur la déontologie dans les 90 jours suivant la date de la décision, et ce, à ses frais.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Sa mauvaise gestion du test de l'OQRE a remis en cause la fiabilité du processus d'évaluation provincial.»

Membre : Angelo D'Ostilio
N° de membre : 593074
Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé Angelo D'Ostilio, ancien enseignant du Sudbury Catholic District School Board, pour avoir adopté à maintes reprises un comportement impoli, inapproprié et déplacé, et pour avoir omis de respecter son engagement à suivre un cours en vertu des modalités d'un protocole d'entente conclu avec l'Ordre.

M. D'Ostilio a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2010. Il était présent à l'audience du 10 octobre 2017 et s'y représentait lui-même.

M. D'Ostilio a mis les élèves mal à l'aise, les a rabaissés et a soi-disant tenté de les motiver en tenant des propos irrespectueux et dégradants. Il a, par la suite, démissionné de son poste au conseil scolaire.

Il a également omis de se conformer aux modalités d'une entente conclue avec l'Ordre, en vertu de laquelle il s'était engagé à suivre à ses frais, et à réussir, un cours agréé menant à une qualification de base additionnelle ou à une qualification additionnelle portant sur la planification de leçons, l'enseignement du curriculum et la prestation de leçons, la gestion de classe, la communication et l'évaluation.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. D'Ostilio coupable de faute professionnelle et l'a enjoint à se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande. De plus, M. D'Ostilio doit réussir le cours qu'il avait préalablement convenu de suivre avant d'accepter ou de reprendre un poste en enseignement.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le cours imposé à M. D'Ostilio porte sur de nombreux aspects de sa pratique de l'enseignement et lui permettra de se réadapter.»

Membre : Matthew Newton Elms
N° de membre : 437149
Décision : Révocation et réprimande

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de Matthew Newton Elms, enseignant du Toronto District School Board, à la suite d'une condamnation au criminel.

M. Elms avait reçu l'autorisation d'enseigner en août 2000. Il n'était pas présent à l'audience du 15 novembre 2017 et n'y était pas représenté par un avocat.

M. Elms a entretenu une relation personnelle et sexuelle inappropriée avec les élèves 1 et 2, a fourni de l'alcool et de la marijuana à l'élève 1 et a acheté des cadeaux à l'élève 2.

M. Elms a été reconnu coupable d'un chef d'exploitation sexuelle à l'égard de l'élève 2 et a été condamné à une peine d'emprisonnement de deux ans moins un jour suivie d'une probation de trois ans. Le sous-comité de discipline a reconnu M. Elms coupable de faute professionnelle et ordonné la révocation de son certificat de qualification et d'inscription. Il a également ordonné à M. Elms de se présenter devant lui dans les 90 jours suivant l'ordonnance pour recevoir une réprimande.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «M. Elms a abusé de sa situation de confiance et d'autorité de façon répréhensible.»

Membre : Beverley Albert Fisher
N° de membre : 467999
Décision : Démission-annulation et réprimande

Un sous-comité de discipline a ordonné que Beverley Albert Fisher, ancien enseignant du Bluewater District School Board, soit réprimandé pour avoir adopté une conduite inappropriée.

M. Fisher avait reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 2003. Il n'était pas présent à l'audience du 5 décembre 2017, mais y était représenté par un avocat.

M. Fisher a adopté un comportement non professionnel. Au cours de plusieurs années, il a fait des remarques inappropriées à des élèves de sexe féminin à maintes reprises, ce qui les a mises mal à l'aise.

Il a continué de se conduire ainsi malgré les restrictions que lui avait imposées son conseil scolaire, ce qui a éventuellement mené à son congédiement.

M. Fisher a renoncé à son statut de membre de l'Ordre et s'est engagé à ne pas refaire de demande d'inscription sans avoir réussi un cours sur les limites et la transgression des limites.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Fisher coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui dans les 120 jours suivant la date de l'ordonnance pour recevoir une réprimande.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Cette réprimande de la part de ses pairs lui fera comprendre la gravité de son comportement et ses répercussions sur ses élèves.» Les membres du sous-comité sont «convaincu[s] que le public sera adéquatement protégé».

Membre : William Andrew S. Fraser
N° de membre : 242449
Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de William Andrew S. Fraser, enseignant retraité de l'Huron County Board of Education (aujourd'hui l'Avon

AUDIENCES

Maitland District School Board), pour avoir eu une relation sexuelle avec une élève.

M. Fraser avait reçu l'autorisation d'enseigner en mai 1976. Il n'était pas présent à l'audience du 14 juin 2016, mais était représenté par un avocat.

M. Fraser a eu une relation sexuelle avec une jeune élève. Vingt-et-un ans après son dernier contact avec elle, il l'a persécutée de nouveau en lui envoyant un courriel non sollicité. De plus, cinq ans plus tard, il s'est rendu inopportunément à son lieu de travail.

Il a plaidé coupable à un chef d'attentat à la pudeur devant un tribunal criminel et reçu une peine avec sursis de 12 mois et 3 ans de probation.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Fraser coupable de faute professionnelle et ordonné la révocation de son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «En ayant abusé de son pouvoir et infligé des mauvais traitements d'ordre sexuel, physique, psychologique et verbal à une élève, M. Fraser a fait honte et porté préjudice à l'image de la profession.»

Membre : Stéphane Gilbert
N° de membre : 426921
Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de Stéphane Gilbert, enseignant pour le Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud (aujourd'hui le Conseil scolaire catholique MonAvenir), pour avoir eu une relation sexuelle avec une élève.

M. Gilbert avait reçu l'autorisation d'enseigner en mai 1999. Il n'était pas présent à l'audience du 14 novembre 2017 et n'y était pas représenté par un avocat.

À maintes reprises, M. Gilbert a embrassé et étreint une élève et lui a tenu la main.

Le sous-comité a reconnu M. Gilbert coupable de faute professionnelle et ordonné la révocation de son certificat de qualification et d'inscription. Il a conclu que la révocation était la sanction appropriée, en dépit du fait que le certificat de M. Gilbert ait déjà été révoqué pour avoir entretenu une relation similaire avec une autre élève.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Cette sanction avise la profession qu'il y a des conséquences sérieuses pour une telle inconduite, même si le membre en cause a déjà démissionné de l'Ordre, a pris sa retraite ou a déjà été révoqué lors d'une audience précédente.»

Membre : Peter Frank Gumulak, EAO
N° de membre : 533579
Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé Peter Frank Gumulak, enseignant du Grand Erie District School Board, pour avoir ignoré les avertissements de l'administration de l'école.

M. Gumulak a laissé ses élèves effectuer des travaux sur un mur afin de leur montrer la façon de réparer une cloison sèche.

Il l'a fait malgré que l'administration de l'école et le personnel d'entretien l'aient averti qu'il ne devait pas effectuer de gros ouvrages dans les classes sans en avoir informé la concierge en chef, et ce, en raison de la présence possible d'amiante.

Le sous-comité a entendu l'affaire le 27 mai 2016. M. Gumulak a reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 2008. Il était présent à l'audience et y était représenté par un avocat.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Gumulak coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande.

Le sous-comité a également ordonné à M. Gumulak de suivre, à ses frais, et de réussir, dans les 90 jours suivant la date de l'ordonnance, un cours sur les mesures de sécurité et le maintien d'une classe sécuritaire.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «M. Gumulak était au courant de la présence d'amiante à l'école. En sa qualité d'enseignant […] chevronné, M. Gumulak aurait dû avoir une meilleure connaissance des procédures applicables dans de telles circonstances.»

Membre : Robert Lubowieski Lutczyk
N° de membre : 508910
Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat d'enseignement de Robert Lubowieski Lutczyk, ancien enseignant du Kawartha Pine Ridge District School Board et du Durham Catholic District School Board, en rapport avec une condamnation au criminel.

M. Lutczyk avait reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2006. Il n'était pas présent à l'audience du 21 novembre 2017 et n'y était pas représenté.

Le sous-comité a entendu que l'affaire impliquait la commission de plusieurs infractions très graves, à savoir enlever une personne à l'aide d'une arme à feu et avoir en sa possession une arme à feu à autorisation restreinte ou prohibée.

Un tribunal criminel l'a condamné à huit ans et quatre mois d'emprisonnement et a émis d'autres ordonnances accessoires.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Lutczyk coupable de faute professionnelle et a enjoint au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit que, bien que la conduite criminelle de M. Lutczyk «ne soit pas directement liée au contexte éducatif ou à la communauté scolaire, elle a miné la confiance que le public accorde à la profession enseignante».

Membre : Leo Edward Montgomery
N° de membre : 164928
Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Leo Edward Montgomery, enseignant retraité du Toronto District School Board, pour s'être conduit de façon inappropriée.

M. Montgomery a établi une relation personnelle inappropriée avec une élève. Il a notamment échangé des messages électroniques personnels avec elle, lui a envoyé des photos de lui, l'a emmenée prendre un café, manger au restaurant et voir un film, et s'est rendu chez elle à 2 heures du matin (mais elle ne lui a pas ouvert la porte).

Le sous-comité a entendu l'affaire le 12 décembre 2017. M. Montgomery a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1986. Il était présent à l'audience et y était représenté par un avocat.

AUDIENCES

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Montgomery coupable de faute professionnelle et ordonné que son certificat d'enseignement soit suspendu pendant 16 mois. Il lui a aussi ordonné de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande.

De plus, le sous-comité lui a ordonné de suivre à ses frais, et de réussir, un cours sur les limites professionnelles et les questions de transgression de ces limites, et ce, avant de reprendre l'enseignement ou tout poste qui exige d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Dans la recommandation professionnelle de l'Ordre [*Utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux*], on conseille aux membres de ne pas échanger de textos privés, de numéros de téléphone, d'adresses électroniques personnelles ou de photos de nature personnelle avec des élèves.»

Membre : Geoffrey James Orton
N° de membre : 256166
Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat d'enseignement de Geoffrey James Orton, enseignant du Hamilton-Wentworth District School Board, pour s'être conduit de façon inappropriée et peu professionnelle à maintes reprises.

Le sous-comité a entendu l'affaire le 21 novembre 2017. M. Orton a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1996. Il était présent à l'audience et y était représenté par un avocat.

M. Orton a discuté de renseignements personnels et inappropriés avec ses élèves. Il leur a parlé de fêtes auxquelles il avait participé et a mentionné une conversation qu'il avait eue avec une femme qui, avait-il plus tard compris, était une prostituée. Il a également fait de nombreux commentaires insultants et déplacés à des élèves.

M. Orton s'est mal conduit à maintes reprises et a continué à le faire, bien qu'il eût reçu plusieurs avertissements et que le conseil scolaire l'eût discipliné.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Orton coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat en enseignement soit suspendu pendant huit mois. Il a aussi ordonné à M. Orton de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande.

Le sous-comité lui a aussi ordonné de suivre à ses frais, et de réussir, un cours sur les limites appropriées et les questions de transgression de ces limites avant d'accepter ou de reprendre un poste en enseignement ou tout poste qui exige d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «M. Orton a continué à mal se comporter malgré les nombreux avertissements qu'il a reçus, et cela inquiète le [sous-]comité.»

Membre : Joshua John Pallot
N° de membre : 585902
Décision : Révocation et réprimande

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat d'enseignement de Joshua John Pallot, ancien enseignant de l'Algoma District School Board, en rapport avec une condamnation au criminel.

M. Pallot avait reçu l'autorisation d'enseigner en avril 2010. Il a participé à l'audience du 8 novembre 2017 par vidéoconférence et s'y est représenté lui-même.

M. Pallot a eu une relation d'ordre personnel et sexuel avec une élève.

Il a été reconnu coupable d'un chef d'exploitation sexuelle devant la cour criminelle. Il a aussi enfreint à plusieurs reprises les conditions de sa mise en liberté sous caution en communiquant avec l'élève sur Twitter.

M. Pallot a été condamné à une peine d'emprisonnement de 330 jours suivie d'une période de probation de trois ans. Il a également été condamné à une peine d'emprisonnement additionnelle de 30 jours pour avoir manqué à une condition de sa mise en liberté sous caution et a été soumis à des ordonnances accessoires.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Pallot coupable de faute professionnelle et a ordonné la révocation de son certificat de qualification et d'inscription. Il a aussi ordonné que M. Pallot reçoive une réprimande.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «L'inconduite de M. Pallot trouble le [sous-]comité au plus haut point. Les mauvais traitements d'ordre sexuel qu'il a infligés à une élève sont répréhensibles et tout à fait inacceptables.»

Membre : Jeffery David Rafael
N° de membre : 215131
Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat d'enseignement de Jeffery David Rafael, ancien enseignant du Greater Essex County District School Board, pour avoir apporté de la drogue dans l'enceinte de l'école et omis de respecter des limites appropriées.

Le sous-comité a entendu l'affaire le 2 novembre 2017. M. Rafael a reçu l'autorisation d'enseigner en août 1996. Il n'était pas présent à l'audience, mais y était représenté par un avocat.

M. Rafael gardait de la marijuana dans sa fourgonnette, qu'il avait stationnée dans l'enceinte de l'école. En laissant des élèves nettoyer sa fourgonnette, il a mis la marijuana à leur portée. M. Rafael a également fait des commentaires déplacés et touché une élève de façon inappropriée.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Rafael coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat d'enseignement soit suspendu pendant 12 mois. Il a enjoint à M. Rafael de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande dans les quatre mois suivant la date de l'ordonnance.

Le sous-comité a également ordonné à M. Rafael de suivre, à ses frais, et de réussir un ou plusieurs cours sur les limites, les questions de transgression de ces limites et la déontologie professionnelle avant d'occuper ou de reprendre un poste en enseignement ou tout autre poste exigeant d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le fait que M. Rafael ait délibérément gardé de la drogue dans son véhicule, auquel les élèves avaient accès, et à un endroit où les cigarettes de marijuana étaient visibles préoccupe le [sous-]comité

AUDIENCES

et fait preuve d'un grand mépris pour le bien-être et la sécurité des élèves.»

Membre : Michael Albert Russell
N° de membre : 255758
Décision : Révocation et réprimande
Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat d'enseignement de Michael Albert Russell, enseignant du Peel District School Board, pour avoir infligé des mauvais traitements d'ordre sexuel à un élève.

M. Russell a eu une relation d'ordre personnel et sexuel avec un élève.

M. Russell avait reçu l'autorisation d'enseigner en août 1986. Il n'était pas présent à l'audience du 29 novembre 2017, mais y était représenté par un avocat.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Russell coupable de faute professionnelle et a ordonné la révocation de son certificat de qualification et d'inscription.

Le comité a aussi ordonné qu'il reçoive une réprimande.

Membre : David Norman Shackleton
N° de membre : 438357
Décision : Suspension, réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de David Norman Shackleton, ancien enseignant du Peel District School Board, pour s'être comporté de façon inappropriée à plusieurs reprises.

Le sous-comité a entendu l'affaire le 5 décembre 2017. M. Shackleton a reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 2000. Il était présent à l'audience et y était représenté par son avocate.

M. Shackleton a omis de maintenir des limites professionnelles appropriées avec les élèves à maintes reprises. Il a, entre autres, touché de façon inappropriée des élèves au dos, aux épaules, à la tête, aux mains et à la taille. Il a aussi mis sa main sous le maillot d'une élève et lui a frotté le dos.

M. Shackleton a des antécédents de conduite similaire et a fait l'objet de mesures disciplinaires par son conseil scolaire et l'Ordre.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Shackleton coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat soit suspendu pendant deux mois. Il lui a également enjoint de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande.

Enfin, le sous-comité lui a ordonné de suivre à ses frais et de réussir un cours sur la transgression des limites, et ce, avant d'accepter un poste en enseignement ou tout poste qui exige d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Même si M. Shackleton est actuellement à la retraite, la suspension aura un effet dissuasif sur les membres de la profession en général, en leur faisant comprendre que toute inconduite semblable à celle de M. Shackleton entraîne de lourdes conséquences.»

Membre : Darcy Robert Steele
N° de membre : 437495
Décision : Suspension, réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Darcy Robert Steele, membre de l'Ordre et ancien enseignant au sein d'un conseil scolaire en Alberta, pour avoir adopté une conduite non professionnelle et criminelle.

Le sous-comité a entendu l'affaire le 5 décembre 2017. M. Steele a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2000. Il n'était pas présent à l'audience et n'y était pas représenté.

Il a plaidé coupable à deux chefs de voies de fait en lien avec une situation conjugale.

M. Steele a également eu une conduite inappropriée et abusive en classe pendant environ six mois. Il a notamment crié après un ou plusieurs élèves et utilisé un langage inapproprié. Il a donné des coups de pied dans des meubles d'une manière susceptible de blesser un ou plusieurs élèves, et a lancé ou frappé des objets en direction d'un ou de plusieurs élèves.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Steele coupable de faute professionnelle. Il a ordonné que son certificat d'enseignement soit suspendu pendant deux ans et qu'il reçoive une réprimande.

Il lui a également ordonné de suivre à ses frais et de réussir un cours sur la gestion de classe, y compris la gestion de la colère et les limites appropriées, et ce, avant d'accepter ou de reprendre un poste en enseignement ou tout poste qui exige d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Les membres de la profession enseignante doivent toujours traiter les élèves avec respect et créer pour eux un milieu d'apprentissage sécuritaire.»

Membre : Mark Anthony Sypus
N° de membre : 494536
Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a réprimandé Mark Anthony Sypus, membre de l'Ordre auparavant au service du Thunder Bay Catholic District School Board, pour avoir tenu des propos inappropriés.

M. Sypus a fait des remarques inappropriées à des élèves, y compris des remarques sur leur apparence physique.

Le sous-comité de discipline a entendu l'affaire le 29 janvier 2018. M. Sypus a reçu l'autorisation d'enseigner en novembre 2005. Il était présent à l'audience et y était représenté par un avocat.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Sypus coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande.

Il lui a également ordonné de suivre à ses frais et de réussir un cours sur les communications appropriées avec les élèves et la gestion de classe, et ce, avant d'accepter un poste en enseignement ou tout poste qui exige d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «On s'attend à ce que les membres de la profession enseignante fournissent aux élèves des milieux d'apprentissage sécuritaires où ils [se] sentent appuyés, et à ce qu'ils servent d'exemple.»

Membre : Shahzad Vasta, EAO
N° de membre : 445097
Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a réprimandé Shahzad Vasta, enseignante du Toronto District School Board, pour s'être comportée d'une manière inappropriée et menaçante.

M^me^ Vasta a crié après de jeunes élèves et les a menacés à la suite d'un

AUDIENCES

incident survenu dans la cour de l'école qui les impliquait.

Des accusations criminelles ont été portées contre Mme Vasta et finalement retirées après qu'elle eut pris un engagement de ne pas troubler la paix publique.

Le sous-comité a entendu l'affaire le 30 novembre 2016. Mme Vasta a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2001. Elle était présente à l'audience et y était représentée par un avocat.

Le sous-comité de discipline l'a reconnue coupable de faute professionnelle et lui a enjoint de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande.

De plus, le sous-comité lui a ordonné de suivre à ses frais, et de réussir, un cours sur la gestion de la colère et les questions de sensibilité avec les élèves, et ce, dans les trois mois suivant la date de l'ordonnance.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «En tant qu'adulte et professionnelle, Mme Vasta se devait de garder son calme et d'aborder la situation de façon raisonnable et professionnelle.»

Membre : Christine Jonelle Vellinga
N° de membre : 424121
Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Christine Vellinga, directrice d'école au service du Simcoe Muskoka Catholic District School Board, pour avoir adopté une conduite déloyale lors de l'administration d'un test provincial.

Mme Vellinga a commis plusieurs irrégularités dans l'administration du Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) de 10e année et a ordonné à des membres du personnel et à des élèves de prendre part à ces pratiques d'évaluation malhonnêtes.

Le sous-comité a entendu l'affaire le 26 janvier 2018. Mme Vellinga a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1999. Elle était présente à l'audience et y était représentée par un avocat.

Le sous-comité de discipline a reconnu Mme Vellinga coupable de faute professionnelle et ordonné que son certificat d'enseignement soit suspendu pendant six mois.

Le sous-comité lui a aussi enjoint de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande. Enfin, il lui a ordonné de suivre à ses frais et de réussir un cours sur la pratique éthique, et ce, dans les 90 jours suivant la date de l'ordonnance.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «On s'attend à ce que les membres de la profession enseignante agissent avec éthique et intégrité et donnent l'exemple au personnel et aux élèves.»

Membre : Elizabeth Marie Von Eppinghoven, EAO
N° de membre : 101450
Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé Elizabeth Marie Von Eppinghoven, enseignante du Toronto District School Board, pour s'être comportée de manière inappropriée et non professionnelle à plusieurs reprises.

Mme Von Eppinghoven a reçu l'autorisation d'enseigner en octobre 1993. Elle était présente à l'audience du 6 décembre 2016 et y était représentée par un avocat.

Elle a lancé des objets de la salle de classe à des élèves, a proféré des jurons et a fait des remarques inappropriées à propos de certains élèves.

De plus, à la suite de désaccords avec des parents à une rencontre scolaire, elle a présenté en classe son interprétation des commentaires des parents lors de cette soirée; certains élèves ont compris qu'elle faisait des commentaires négatifs au sujet de leurs parents.

Le sous-comité de discipline a reconnu Mme Von Eppinghoven coupable de faute professionnelle et lui a enjoint de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

De plus, dans les 120 jours suivant la date de la décision, Mme Von Eppinghoven doit suivre à ses frais, et réussir, un cours sur les limites professionnelles.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «[Le cours] lui rappellera ses obligations d'enseignante et l'aidera à prendre de meilleures décisions dans ses prochaines interactions avec les élèves.» ■

Consultez le texte intégral des décisions à **oct-oeeo.ca/décisions**.

TROUVER UNE QA
ENRICHISSEZ VOS CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES!

L'apprentissage professionnel continu fait partie intégrante de l'enseignement. Notre outil **Trouver une QA** est conçu pour vous aider à repérer le cours qui répond à vos besoins. Faites des recherches par titre, par fournisseur ou par ville. Choisissez une QA dans une liste de plus de 370 cours pour approfondir vos connaissances dans une matière ou pour améliorer vos compétences pédagogiques.

TROUVER UNE QA EST ACCESSIBLE SUR NOTRE SITE, WWW.OEEO.CA, OU AVEC NOTRE APPLI (MAINTENANT ADAPTÉE AUX TABLETTES).

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
Fixer la norme pour un enseignement de qualité

NOM : François Boileau

- Né le 22 janvier 1966 à Longueuil, au Québec.
- Ses parents lui font commencer l'école plus tôt que prévu… et mentent donc aux sœurs du couvent où il est scolarisé.
- Ils finiront par avouer avoir créé un faux baptistaire, et le petit François pourra demeurer avec ses camarades.
- Espiègle, il est victime d'intimidation au collège pour garçons où il effectue son secondaire, une expérience qui le marque.
- Il détient un certificat en histoire (1985) et un B.A. en science politique (1988) de l'Université de Montréal en plus d'une licence en droit de l'Université d'Ottawa (1991).
- De 1993 à 2003, il occupe plusieurs fonctions à la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, notamment comme avocat à la Cour d'appel de l'Ontario dans l'affaire de l'Hôpital Montfort.
- De 1995 à 1997, il dirige le Programme de contestation judiciaire du Canada, à Winnipeg.
- En 2003, il devient conseiller juridique au Commissariat aux langues officielles, où il mène divers dossiers devant la Cour suprême, dont la cause Casimir-Solski, qui porte sur l'accès à l'éducation dans la langue de la minorité.
- Il est nommé commissaire provincial en août 2007, année de la création du poste. Son mandat se terminera en 2021. Il a rédigé maints rapports traitant des défis de l'éducation franco-ontarienne, dont celui de la fidélisation des élèves au sein du système de langue française.

L'ESPIÈGLE COMMISSAIRE

Même à l'école, celui qui allait devenir commissaire aux services en français de l'Ontario n'hésitait pas à bousculer l'ordre établi.

DE PHILIPPE ORFALI

Décrivez-vous au primaire.
Tranquille, mais jovial. J'ai commencé ma scolarité «croche», parce que mes parents avaient prétendu que ma fête était en septembre plutôt qu'en janvier pour que je puisse commencer l'école plus jeune!

Et au secondaire?
Je n'étais pas très en forme et j'ai été victime d'intimidation. C'est davantage au cégep que je me suis épanoui et que j'ai appris à ne pas avoir la langue dans ma poche.

Vos matières préférées et celles que vous redoutiez?
J'adorais l'histoire, la géographie et le français, ce qui est important pour mon poste actuel! Par contre, le sport était un défi. J'ai été ostracisé. Je n'ai pas eu une enfance malheureuse pour autant.

Un conseil pour contrer l'intimidation?
Être attentif. Je pense qu'aujourd'hui, ce sont des moments plus difficiles à vivre parce que les technologies donnent une plus grande ampleur à ces situations. Il faut être présent, sensible et veiller à que les élèves aient une vie sociale et à ce qu'ils aient une voix.

Quel livre vous a le plus marqué?
Les Plouffe! Parce qu'il m'a plongé dans une réalité que je ne connaissais pas, ça m'a fait découvrir plein de choses sur cette période. Les mœurs et les coutumes des personnages m'ont touché. Ce n'est que plus tard que c'est arrivé à la télé.

De quelle carrière rêviez-vous?
Je me voyais devenir enseignant. Ma mère a enseigné 30 ans et c'est de loin la profession la plus noble qui soit. Et je ne dis pas ça pour flatter vos lecteurs.
J'ai su que j'allais être avocat très tard. Je me suis tourné vers le droit une fois mon bac en science politique en poche. C'est beaucoup plus tard que j'ai eu la piqûre pour les droits linguistiques.

Qu'auriez-vous aimé apprendre à l'école?
L'économie 101 et les finances personnelles. C'est extrêmement important.

Quelles qualités appréciez-vous le plus chez un enseignant?
La patience et l'intégrité.

Un conseil qui vous a été utile?
Savoir remettre les choses en question. Apprendre, c'est une chose, mais questionner, c'est encore plus important. Il faut savoir poser les bonnes questions, ne pas se satisfaire d'une réponse simple et effectuer les liens qui s'imposent. ■

PHOTO : SÉBASTIEN AUGER

Vous pensez enfin sérieusement à la retraite ?

Il n'est jamais trop tôt (ou trop tard !) pour la planifier. Inscrivez-vous aux ateliers GRATUITS de planification de la retraite d'ERO/RTO et planifiez l'aventure de votre vie.

rto-ero.org/fr/planification-retraite

Qui devrait s'inscrire ?

Les employés de l'ensemble du milieu de l'éducation (petite enfance, maternelle à la 12e année, études post-secondaires, etc.) qui prendront leur retraite d'ici les cinq prochaines années… ou toute autre personne qui veut en apprendre davantage sur la planification de la retraite.

Les participants courent la chance de gagner un iPad Air.

RTO/ERO

Depuis 1968 ERO RTO Since 1968

Enseignantes et enseignants agréés

Laissez-nous vous aider à trouver la bonne assurance

Obtenez les protections d'assurance qu'il vous faut, y compris des rabais de groupe, des conseils personnalisés, un service exceptionnel, des tarifs concurrentiels et notre Garantie du Service des sinistres unique sans obligation de votre part. **Économisez jusqu'à 40 %* en demandant une soumission d'assurance auto ou habitation.**

Appelez-nous ou obtenez une soumission en ligne dès aujourd'hui pour courir la chance de gagner l'un des cinq grands prix de 5 000 $![†] Déjà client? Vous êtes automatiquement inscrit!

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER $$$

1-800-387-1963 | ontarioteachers.venngo.com/fr

co-operators[MD]
Assurance groupe automobile et habitation

Suivez-nous

Ce programme d'assurance groupe est offert uniquement par l'entremise de notre Centre de contact et de notre site Web.

Co-operators[MD] est une marque déposée du Groupe Co-operators limitée, utilisée sous licence. Les produits d'assurance groupe automobile et habitation sont souscrits par la Compagnie d'assurance COSECO et administrés par H.B. Gestion d'assurance collective ltée, des sociétés du Groupe Co-operators limitée. Les rabais, les garanties et les critères d'admissibilité varient d'une province à l'autre. L'assurance automobile n'est pas offerte en Colombie-Britannique, au Manitoba ni en Saskatchewan. *Une fois tous les rabais calculés, les membres d'un groupe peuvent économiser jusqu'à 40 %. Ce pourcentage a été déterminé d'après les taux de base de COSECO pour les clients résidant en Ontario et au Québec. Le total des rabais possibles, les garanties et les critères d'admissibilité varient d'une province à l'autre. †Aucun achat requis. Pour obtenir les règles complètes du concours, rendez-vous au www.cooperatorsassurancegroupe.ca, ou écrivez-nous à : Marketing, Assurance groupe, 5600 Cancross Court, Mississauga ON L5R 3E9. Le concours se termine le 31 décembre 2018. Co operators s'engage à protéger la vie privée de ses clients, ainsi que la confidentialité, l'exactitude et la sécurité des renseignements personnels recueillis, utilisés, conservés et divulgués dans le cadre de ses affaires. Pour en savoir plus, rendez-vous à cooperatorsassurancegroupe.ca. HBG603F (12/17)